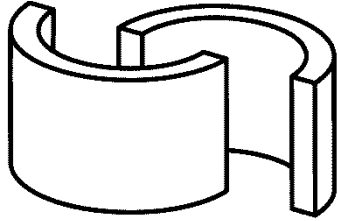


**office
national de
sécurité
sociale**

**Réductions des cotisations de sécurité sociale
demandées pour le quatrième trimestre 2015:
nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire**



office national de sécurité sociale

Institution publique de sécurité sociale

**Réductions de cotisations de sécurité sociale
demandées pour le quatrième trimestre 2015:
nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire**

.be

Table des matières

Avant-propos	5
A. Champ d'observation	7
B. Méthode d'établissement	7
C. Unités statistiques	7
D. Critères de classification.....	8
E. Présentation des résultats.....	8
F. Particularités	9

Tableaux

• Séries temporelles	11
• Répartition par type de réduction (totaux)	35
• Répartition des réductions par branche d'activité	49
• Répartition des réductions par classe d'importance.....	67

Avant-propos

Depuis 1980, les mesures de réduction des cotisations patronales de sécurité sociale se sont succédé, manquant généralement de continuité les unes par rapport aux autres. Un plan en remplaçait un autre, souvent accompagné de superpositions dans les périodes de transition et de conditions de cumul parfois peu claires.

Dans une optique de simplification et d'harmonisation, un nouveau système de réduction de cotisations est entré en vigueur à partir du premier trimestre 2004⁽¹⁾. Tous les systèmes antérieurs assortis d'une réduction de cotisation patronale sont devenus caducs depuis le 1^{er} janvier 2004, à l'exception de certaines réductions spécifiques⁽²⁾. Ils sont remplacés par une réduction des cotisations patronales harmonisée.

Compte tenu de la préparation de la réforme de l'Etat qui voit les régions devenir compétentes pour la gestion de la plupart des réductions groupes-cibles liées aux caractéristiques des travailleurs sans emploi, certaines de ces réductions spécifiques ont été incluses dans le système des réductions harmonisées à partir du 1^{er} janvier 2014. Les réductions restant exclues de ce système sont l'intervention en faveur du secteur non-marchand ainsi que la réduction en faveur des activités de recherche scientifique.

Par ailleurs, la dispense de cotisations patronales de sécurité sociale prévue lors de l'occupation, dans les secteurs tant privé que public, de contractuels subventionnés et, dans le secteur public, de remplaçants de personnel contractuel et statutaire a également été remplacée par une réduction patronale harmonisée.

Cette réduction harmonisée s'appuie sur des montants forfaitaires et non plus sur des pourcentages de montants de cotisations patronales; elle peut parfois aller jusqu'à l'exonération complète quel que soit le niveau de la rémunération; elle se compose de deux parties:

- une réduction générale des cotisations: la réduction structurelle (appelée parfois composante structurelle);
- une réduction dont l'application dépend de critères auxquels l'employeur et/ou le travailleur doit satisfaire: la réduction "groupe-cible".

Ces réductions "groupes-cibles" sont réparties en huit catégories différentes à savoir:

- la réduction groupe-cible "travailleurs âgés";
- la réduction groupe-cible "jeunes travailleurs";
- la réduction groupe-cible "personnes sans emploi";
- la réduction groupe-cible "premiers engagements";
- la réduction groupe-cible "redistribution du temps de travail";
- la réduction groupe-cible "tuteurs";
- les réductions groupe-cible pour certaines "catégories spécifiques" (personnel de maison, artistes, parents d'accueil);

¹ Base légale: Loi-programme du 24 décembre 2002 modifiée par les lois des 1^{er} avril 2003, 8 avril 2003 et 22 avril 2003 ainsi que A.R. du 16 mai 2003 modifié par l'A.R. du 2 janvier 2004, ainsi que les lois et arrêtés modificatifs ultérieurs.

² Par exemple: l'intervention en faveur du secteur non-marchand, de la recherche scientifique, des entreprises de dragage, du personnel de maison, des artistes, etc.

- la réduction groupe-cible pour "contractuels subventionnés et remplaçants dans le secteur public".

L'intégration de certaines dispositions au sein de la réduction harmonisée à partir du 1^{er} janvier 2014 ("prérégionalisation") est une intervention de nature technique qui modifie le montant des cotisations patronales brutes et celui des réductions, ainsi que la répartition entre composante structurelle et composante groupe-cible, sans que, en principe, les cotisations nettes à payer ne changent.

On notera que les travailleurs "victimes d'une restructuration" qui ouvrent le droit à une réduction lorsqu'ils ont retrouvé du travail sont repris sous le groupe-cible des personnes sans emploi. Le deuxième trimestre 2010 a vu l'apparition temporaire d'une catégorie spécifique de travailleurs victimes d'une restructuration, à savoir les travailleurs engagés en tant que "formateurs-accompagnateurs".

La réduction structurelle ne peut être combinée à plus d'une réduction "groupe-cible". De même, la réduction harmonisée et les réductions restées spécifiques en dehors du système ne peuvent être combinés, sauf la réduction "Maribel Social" ⁽³⁾.

Des mesures transitoires ont aussi été mises en place en ce qui concerne les travailleurs qui avaient ouvert le droit à une réduction groupe-cible attribuée pour la première fois avant 2004 dans le cadre des anciens dispositifs (Activa, Rosetta, etc ...). Ces mesures s'appuient sur le même principe de combinaison des réductions groupes-cibles avec la réduction structurelle. Certaines d'entre-elles sont encore appliquées en 2015.

Le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be>), dans sa partie consacrée aux instructions aux employeurs, contient pour chaque trimestre une description complète de toutes les mesures de réduction appliquées.

La brochure comprend quatre parties:

- les séries temporelles (disponibles très rapidement sur le site Web de l'Office);
- la répartition par groupe de réduction;
- la répartition des réductions par branche d'activité;
- la répartition des réductions par classe d'importance de l'employeur.

Les tableaux des troisième et quatrième parties sont cependant présentés par groupe de réductions et non plus par réduction: le nombre de différents codes de réduction est très élevé. Une information détaillée peut cependant toujours être demandée (e-mail: stat.info@onss.fgov.be).

La réduction pouvant être accordée pour l'occupation dans le secteur Horeca de maximum 5 travailleurs fixes à temps plein n'est pour l'instant pas reprise dans les informations de cette brochure.

Les totaux trimestriels des réductions, répartis suivant la région du lieu de travail, sont disponibles sur le site web de l'ONSS à l'adresse suivante:

<http://www.onssrszls.fgov.be/fr/statistiques/statistiques-en-ligne/series-temporelles-reductions-des-cotisations>

³ Le cumul du Maribel social et de la réduction harmonisée implique que le montant disponible en cotisations pour la réduction harmonisée est diminué au préalable du montant de la réduction Maribel social.

Réductions des cotisations de sécurité sociale: nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire

A. Champ d'observation

Le champ d'observation des statistiques couvre l'ensemble des employeurs affiliés à l'ONSS.

Les statistiques présentées dans ce document ne concernent que les réductions qui sont sollicitées sur les relevés du personnel des déclarations à l'ONSS. Cela signifie que les réductions relatives à la promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand ne sont pas reprises. C'est aussi le cas depuis le premier trimestre 1999 pour le Maribel social.

La description de ces mesures figure dans les "Instructions générales à l'usage des employeurs" qui peuvent être consultées sur le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be/>) à partir de la page "<https://www.socialsecurity.be/employer/instructions/dmfa/fr/2015-4/>".

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le personnel navigant des entreprises qui effectuent des travaux de dragage sur mer ne doit plus être déclaré à l'ONSS mais à la Caisse d'Aide et de Prévoyance des marins de la marine marchande (CSPM). La réduction des cotisations patronales et le non versement d'une partie des cotisations personnelles restent uniquement applicables pour les travailleurs qui sont désormais déclarés à cet organisme.

B. Méthode d'établissement

Les éléments statistiques sont établis sur la base des informations figurant sur les déclarations trimestrielles relatives au trimestre concerné et plus particulièrement à partir de la base de données "DmfA", qui reprend l'ensemble des relevés du personnel introduits à l'Office.

Contrairement à certains tableaux financiers qui s'appuient sur le traitement des données enregistrées pendant une certaine période et se rapportant à plusieurs trimestres, il est tenu compte ici de manière homogène de toutes les déclarations relatives à un trimestre, quel que soit le moment où la déclaration a été enregistrée dans la base de données.

Les données présentées ne constituent pas un résultat définitif: en effet, elles ne tiennent pas compte de demandes qui, au moment du traitement statistique, n'étaient pas encore arrivées à l'Office ou bien qui étaient arrivées mais n'avaient pas encore été enregistrées dans les bases de données; de plus, ces statistiques sont établies préalablement à certaines opérations de contrôle administratif (en nombre plus réduit qu'avant 2003), qui conduisent à des refus d'octroi lorsque les conditions légales prescrites ne sont pas respectées (e.a.: les "plans +").

C. Unités statistiques

Le travailleur est la personne assujettie à la sécurité sociale et ressortissant à l'ONSS pour laquelle l'employeur a sollicité une réduction de cotisations au cours d'un trimestre. Dans le cadre de son occupation, le travailleur génère un volume de travail exprimé en équivalents temps plein (ETP). A l'ONSS, ce volume de travail est exprimé comme un rapport entre le temps de travail rémunéré et le temps de travail qu'un travailleur de référence occupé à

temps plein aurait presté au cours de tout le trimestre. Le volume de travail d'un même travailleur est susceptible d'être repris plusieurs fois si l'employeur sollicite plusieurs réductions dans son chef, en fonction des cumuls de réductions autorisés. Si plusieurs employeurs occupant un même travailleur sollicitent des réductions dans son chef, le volume de travail correspondant à chaque réduction sera repris séparément.

Les informations concernant les réductions se rapportent à l'ensemble des travailleurs pour lesquels des réductions de cotisations sont sollicitées pour un trimestre, et non pas uniquement aux travailleurs qui ont été engagés au cours du trimestre concerné dans le cadre d'une disposition.

Les montants financiers sont issus des informations fournies par l'employeur. Le montant de la réduction sollicitée dans le cadre des projets d'insertion professionnelle et de réinsertion de personnes sans emploi particulièrement difficiles à placer concerne l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour ce travailleur et non l'allocation de réinsertion que l'ONEm octroie à titre de subvention salariale.

D. Critères de classification

Les subdivisions par branche d'activité économique sont établies d'après la nouvelle nomenclature générale des activités économiques, la NACE-Bel 2008. Chaque employeur est rattaché à une classe déterminée par son activité économique (principale).

La répartition par classe d'importance s'appuie sur le code dimensionnel de l'employeur établi sur la base du nombre de travailleurs occupés à la fin du trimestre.

E. Présentation des résultats

Les tableaux sont regroupés en quatre séries. La première série reprend des données relatives aux 16 derniers trimestres.

Dans cette première série, ainsi que dans les tableaux récapitulatifs du trimestre qui constituent la deuxième série, les réductions sont regroupées suivant une classification au sein de laquelle les groupes-cibles sont subdivisés: en dehors des mesures structurelles, générales par définition, on trouve les mesures en faveur des travailleurs âgés, les mesures favorisant la mise au travail ou l'emploi de jeunes, les mesures favorisant l'engagement de personnes sans emploi (en ce compris la remise à l'emploi de travailleurs ayant été victime de la restructuration de l'entreprise qui les occupait précédemment), les mesures favorisant l'engagement de premiers travailleurs, les mesures liées à la redistribution du travail, les dispositions encourageant l'emploi dans les entreprises de "tuteurs", à savoir de travailleurs assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles, les dispenses et réductions de cotisations pour l'occupation de contractuels subventionnés et de remplaçants, dans le secteur public, de personnel contractuel et statutaire, les mesures spécifiques à certains secteurs (il s'agit ici de réductions des cotisations patronales et, jusqu'au 30 juin 2014, personnelles) ainsi que les réductions des cotisations personnelles qui bénéficient au travailleur sous la forme d'une hausse de sa rémunération nette.

Les deux autres séries de tableaux reprennent des répartitions par classes d'activité économique et par classe d'importance. Il y a dans la plupart des cas un tableau par catégorie de "groupes-cibles".

Les personnes sans emploi font exception à cette règle: en effet, le nombre de statuts différents pouvant ouvrir le droit à une réduction est très important. Il s'est par conséquent avéré indispensable de subdiviser cette catégorie en 5 sous-catégories: la première regroupe les travailleurs qui avaient ouvert le bénéfice des réductions en 2003 et qui bénéficient de

mesures transitoires (cette sous-catégorie ne concerne plus que la réinsertion de chômeurs difficiles à placer); la deuxième reprend les chômeurs de longue durée engagés depuis le 1^{er} janvier 2004; la troisième concerne les personnes engagées depuis le 1^{er} janvier 2004 dans le cadre d'un programme de transition professionnelle, la quatrième est consacrée aux personnes remises au travail dans le cadre de l'économie sociale d'insertion ("SINE") tandis que la dernière se rapporte aux victimes d'une restructuration qui ont retrouvé du travail.

Un seul tableau subsiste pour les réductions associées aux mesures de redistribution du travail: il concerne les mesures adoptées en 2004.

Les données concernant les contractuels subventionnés et les remplaçants, dans le secteur public, de personnel contractuel et statutaire sont, elles, reprises dans des tableaux séparés.

Une subdivision est également prévue pour les travailleurs dont le pouvoir d'achat est augmenté par une réduction des cotisations personnelles: une distinction est établie entre, d'une part, les travailleurs à bas salaire (les plus nombreux) et, d'autre part, les victimes d'une restructuration qui ont retrouvé du travail.

On ne perdra pas de vue non plus l'influence de la réduction harmonisée. A de très rares exceptions près, un travailleur qui ouvre le droit à une réduction "groupes-cibles", ouvre simultanément le droit à la réduction structurelle. Les montants des deux réductions sont toujours présentés séparément. Le volume de travail trimestriel que ce travailleur génère sera repris deux fois, tant avec la réduction "groupe-cible" qu'avec la réduction structurelle.

F. Particularités

Pour rappel, un phénomène subtil est survenu au 1^{er} avril 2013 en ce qui concerne la réduction structurelle: une augmentation de la composante forfaitaire a eu lieu, pour la première fois et pour la plus grande partie des travailleurs, mais sous la condition que le montant total de la réduction ne soit pas modifié pour les travailleurs à bas et à hauts salaires; de ce fait les composantes "bas salaires" et "hauts salaires" ont été diminuées, le plafond des rémunérations pour les bas salaires étant abaissé et le plancher pour les hauts salaires étant augmenté. Une deuxième adaptation, analogue mais de portée plus réduite, est intervenue au 1^{er} janvier 2014.

L'évolution du volume de travail des travailleurs concernés par la réduction structurelle et des montants globaux sollicités reste parallèle à celle du volume de travail total, en progression par rapport à l'année précédente. On relèvera en outre l'habituelle hausse saisonnière.

Pour rappel, la réduction "groupe-cible" pour travailleurs âgés ne s'applique pas aux employeurs du secteur public ni à certains employeurs du secteur privé; elle est accordée de manière inconditionnelle lors de l'occupation de travailleurs âgés; elle concerne les travailleurs âgés de 54 ans et plus, avec des montants plus élevés dès que le travailleur atteint l'âge de 58 puis de 62 ans. Elle ne peut cependant être accordée que pour le travailleur âgé dont la rémunération trimestrielle de référence (celle qui lui aurait été octroyée s'il avait été occupé à temps plein pendant tout le trimestre) est inférieure au plancher des "hauts salaires" défini pour la réduction structurelle. La tendance de fond est à la hausse parallèlement à la hausse du nombre de travailleurs âgés en service. Ce quatrième trimestre enregistre l'habituel creux saisonnier dû à la hausse des rémunérations provoquée par les primes de fin d'année.

Le volume de travail généré par les personnes (peu qualifiées et moyennement qualifiées) engagées dans le cadre d'une convention de premier emploi et qui ouvrent le droit à une réduction de cotisations sur la base de leur diplôme, augmente par rapport à l'année dernière alors qu'il est en baisse, saisonnière, par rapport au trimestre précédent (17.092 équivalents-temps plein au lieu de respectivement 16.783 et 18.381). Les réductions pour l'engagement de travailleurs moyennement qualifiés sont à la hausse par rapport à l'année dernière mais en baisse saisonnière (impact des primes de fin d'année). Pour rappel, depuis 2013, les

réductions pour ces jeunes ne peuvent être accordées que pour autant que la rémunération trimestrielle de référence ne dépasse pas le montant de 9.000 euros.

Les comparaisons des systèmes en faveur des personnes sans emploi offrent une image relativement contrastée tant par rapport à l'année précédente que par rapport au trimestre précédent. Le groupe le plus important, celui des "demandeurs d'emplois ordinaires", enregistre une assez forte hausse du volume de l'emploi et des montants sollicités par rapport au trimestre homologue de l'année précédente et par rapport au trimestre précédent (phénomène saisonnier). Le nouveau groupe de demandeurs d'emploi apparu au troisième trimestre 2013 connaît une hausse remarquable; les groupes de travailleurs qui existaient avant la mi-2013 sont tendanciellement en baisse. Ces deux hausses sont également constatées, mais dans une moindre mesure, pour le programme et "d'économie d'insertion sociale". Le programme de "transition professionnelle" enregistre une forte chute compte tenu de son arrêt en Région flamande depuis le deuxième semestre 2015. L'engagement de "victimes de restructuration" poursuit sa hausse tendancielle mais enregistre un creux saisonnier.

Le volume de l'emploi des travailleurs concernés par l'engagement d'un premier, deuxième et troisième travailleur reste à la hausse par rapport à l'année dernière et au trimestre précédent (effet saisonnier). Les réductions en faveur de l'engagement d'un quatrième et d'un cinquième travailleur restent croissantes et contribuent fortement à la croissance annuelle globale.

Les données concernant les réductions des cotisations liées à la redistribution du travail se caractérisent par une hausse tant par rapport au trimestre précédent que par rapport au trimestre homologue de l'année précédente.

La réduction pour travailleurs "tuteurs", entrée en vigueur pour faire face à la crise, dont l'impact est relativement réduit, augmente de manière appréciable mais moindre que précédemment: sur un an, le volume de travail du nombre de personnes y ouvrant le droit a crû de 30% alors que des pointes de 70% avaient été enregistrées. Ceci résulte probablement de l'impact du doublement du montant de la réduction à partir du premier trimestre 2013, qui transparait bien dans les chiffres financiers, ainsi que de l'élargissement du champ d'application (entre autres au secteur du service aux personnes).

La réduction "groupe-cible" pour les contractuels subventionnés ne reprend au niveau financier que cette composante qui se situe à un niveau bien plus faible que la dispense de cotisations patronales en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2013. Comme indiqué plus haut, les contractuels subventionnés occupés dans le secteur privé ouvrent le droit à la réduction structurelle, composante de la réduction harmonisée. Les données chiffrées sont en légère baisse: la Région flamande ne considère en effet plus un certain nombre d'emplois comme des emplois de contractuels subventionnés depuis juillet 2015 (130 environ en ce qui concerne les employeurs affiliés à l'ONSS).

Le montant maximal et les bornes salariales qui déterminent l'octroi du bonus à l'emploi subissent de fréquentes modifications. Ces adaptations sont liées soit à l'adaptation automatique des minima sociaux à la hausse du coût de la vie (ce qui signifie un lien avec l'inflation), soit à l'adaptation, dans le cadre d'accords interprofessionnels, du revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMMG). Les montants enregistrés pour ce trimestre sont en augmentation par rapport à l'année dernière, tant en volume de travail qu'en montant des réductions, compte tenu du relèvement, au 1^{er} août 2015, de la limite "bas salaires" utilisée dans le cadre des dispositions en la matière.

A. Séries Temporelles

Les séries temporelles, ainsi que les brochures depuis 2008, peuvent être consultées sur le site Web de l'ONSS (www.onss.fgov.be), à la rubrique "Statistiques".
On y trouvera également des séries temporelles avec une répartition des réductions suivant le domicile et le lieu de travail du travailleur.
Le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be>) contient plus d'informations concernant le champ d'application et les modalités des différentes mesures (voir <https://www.socialsecurity.be/employer/instructions/dmfa/fr/2015-4>).
Toute information complémentaire peut être demandée à l'adresse stat.info@onss.fgov.be.

Réduction structurelle des cotisations patronales

Tableau 1a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1.985.250,0	2.024.957,8	2.004.727,2	2.014.639,2	1.952.268,2	2.009.064,4	1.989.258,7	2.013.829,0	1.987.980,3	2.021.663,0	2.006.038,2	2.023.242,2	1.995.677,9	2.036.381,0	2.019.981,5	2.056.241,0
Total	1.985.250,0	2.024.957,8	2.004.727,2	2.014.639,2	1.952.268,2	2.009.064,4	1.989.258,7	2.013.829,0	1.987.980,3	2.021.663,0	2.006.038,2	2.023.242,2	1.995.677,9	2.036.381,0	2.019.981,5	2.056.241,0

⁽¹⁾ Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction structurelle des cotisations patronales

Tableau 1b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1.021.863,6	1.016.084,5	982.193,8	1.063.793,8	987.889,9	1.075.895,0	1.049.234,9	1.136.450,7	1.096.460,9	1.100.138,5	1.080.015,2	1.175.823,0	1.105.400,4	1.111.174,2	1.088.833,9	1.183.697,4
Total	1.021.863,6	1.016.084,5	982.193,8	1.063.793,8	987.889,9	1.075.895,0	1.049.234,9	1.136.450,7	1.096.460,9	1.100.138,5	1.080.015,2	1.175.823,0	1.105.400,4	1.111.174,2	1.088.833,9	1.183.697,4

⁽¹⁾ Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction des cotisations patronales pour l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein																
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4	
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	97.951,7	101.677,6	103.021,6	104.767,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	188.066,3	196.384,4	201.475,7	159.227,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 54 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	-	-	-	-	141.895,1	158.358,6	165.220,1	135.336,6	159.150,2	165.710,5	171.214,9	138.499,2	162.250,5	171.185,7	178.445,8	147.155,1	-
Total	286.018,0	298.062,1	304.497,3	263.994,5	141.895,1	158.358,6	165.220,1	135.336,6	159.150,2	165.710,5	171.214,9	138.499,2	162.250,5	171.185,7	178.445,8	147.155,1	-

⁽¹⁾ Jusqu'au 4^e trimestre 2012.

⁽²⁾ A partir du 1^{er} trimestre 2013.

Réduction des cotisations patronales pour l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)																
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4	
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	52.145,3	53.935,7	54.392,2	54.365,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	38.769,8	39.808,1	40.750,6	32.928,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 54 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	-	-	-	-	97.413,8	108.498,9	112.832,9	93.999,1	109.031,2	114.206,6	117.767,3	97.524,7	112.705,6	119.280,0	124.158,0	104.114,4	-
Total	90.915,1	93.743,8	95.142,8	87.293,9	97.413,8	108.498,9	112.832,9	93.999,1	109.031,2	114.206,6	117.767,3	97.524,7	112.705,6	119.280,0	124.158,4	104.114,4	-

⁽¹⁾ Jusqu'au 4^e trimestre 2012.

⁽²⁾ A partir du 1^{er} trimestre 2013.

Réductions des cotisations patronales à la suite de l'engagement ou en raison de l'occupation de jeunes

Tableau 3a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	6,0	7,5	6,6	5,1	2,5	1,4	1,8	1,9	0,9	1,0	1,0	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	3.831,8	3.917,5	3.667,0	4.381,5	4.710,5	6.414,6	6.777,7	7.158,2	7.689,9	8.619,9	8.359,0	8.305,4	8.676,7	9.802,6	9.315,3	9.083,5
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	7.936,7	8.270,9	8.031,0	10.137,6	10.074,3	10.679,5	9.712,0	8.349,5	8.295,5	8.146,0	7.351,0	6.136,7	6.285,2	6.432,9	5.868,5	5.009,2
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et moyennement qualifiés (à partir du 1/2013)	-	-	-	-	190,6	886,3	1.217,2	1.495,4	1.669,3	2.257,6	2.392,2	2.346,3	2.547,6	3.158,6	3.197,5	2.999,3
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	101.884,5	109.333,0	107.303,8	43.771,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	1.774,2	1.819,3	1.571,8	591,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	4.020,7	4.309,1	3.947,3	1.759,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	2,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	6.691,0	6.994,8	7.016,1	11.374,2	6.419,5	6.756,1	6.407,9	10.589,6	6.571,1	6.759,4	6.519,9	10.698,4	6.141,8	6.335,2	6.055,3	10.009,7
Total	126.147,1	134.652,1	131.543,5	72.020,5	21.397,2	24.737,9	24.116,4	27.594,5	24.226,8	25.783,9	24.623,0	27.486,7	23.651,3	25.729,3	24.436,6	27.101,7

Réductions des cotisations patronales à la suite de l'engagement ou en raison de l'occupation de jeunes

Tableau 3b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	2,8	3,2	2,8	2,4	1,6	0,7	0,8	0,8	0,4	0,4	0,4	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	3.039,4	2.950,1	2.725,0	3.456,9	3.926,4	5.963,3	7.786,1	8.047,5	9.238,9	8.921,0	9.721,4	9.531,9	10.745,0	9.908,1	10.390,2	10.390,2
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	7.681,7	7.656,9	7.263,8	9.987,5	9.243,5	9.874,5	8.506,2	7.663,1	7.517,5	6.615,0	6.173,3	5.760,4	5.879,3	5.216,1	5.040,5	5.040,5
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et moyennement qualifiés (à partir du 1/2013)	-	-	-	-	187,0	863,2	1.212,8	1.516,6	1.515,2	1.923,6	1.955,7	1.936,2	1.900,7	2.328,4	2.351,4	2.294,6
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	18.995,4	20.323,7	19.980,6	9.330,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	1.603,0	1.674,5	1.376,6	596,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	4.039,4	4.406,5	3.820,4	1.797,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	413,2	632,5	1.263,9	2.412,7	304,2	473,1	980,8	266,0	394,9	853,9	1.842,4	250,8	370,6	853,5	1.828,3	1.828,3
Total	35.776,5	37.647,4	36.433,1	27.585,0	13.662,7	17.174,7	17.517,6	17.492,2	19.075,3	18.346,0	19.673,3	17.443,8	19.323,3	18.329,1	19.553,5	19.553,5

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de personnes sans emploi, y compris dans le cadre d'une restructuration

Tableau 4a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (2)	348,7	358,8	361,5	349,8	298,2	312,7	294,6	296,3	281,0	291,0	283,5	273,3	246,7	250,9	245,9	241,6
Sous-total anciennes mesures	348,7	358,8	361,5	349,8	298,2	312,7	294,6	296,3	281,0	291,0	283,5	273,3	246,7	250,9	245,9	241,6
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	11.058,8	10.660,7	9.391,5	8.942,0	7.178,6	7.790,1	7.397,2	7.508,6	6.793,0	6.989,4	6.444,8	6.657,1	6.121,3	6.525,2	6.347,4	6.574,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	6.653,2	6.888,9	6.563,0	6.378,2	5.523,0	5.818,0	5.561,6	5.476,9	4.946,2	5.102,6	4.927,4	4.912,1	4.444,9	4.645,5	4.571,9	4.875,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	6.703,0	6.902,0	6.676,2	6.661,0	6.061,2	6.268,7	5.987,7	5.951,5	5.431,4	5.614,9	5.330,7	5.359,0	4.943,4	5.149,4	5.117,2	5.260,7
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 1560 jours dans une période de 90 mois	12.054,9	12.302,2	11.840,7	11.766,6	10.591,9	10.642,8	10.037,8	10.070,3	9.395,0	9.466,1	8.887,4	9.024,1	8.464,9	8.560,7	8.190,7	8.399,5
Agents de prévention et de sécurité, demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 624 jours dans une période de 36 mois	1,5	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 27 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois et moins qualifiés	-	-	-	-	-	-	433,6	1.746,7	3.108,4	5.317,5	6.610,2	8.015,3	8.193,2	9.737,3	10.229,8	11.129,5
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	4.021,8	4.127,8	4.023,4	3.965,0	3.386,8	3.458,8	3.527,6	3.666,1	3.520,5	3.747,0	3.746,3	3.941,5	3.657,0	3.813,9	3.676,6	3.734,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	11.262,3	11.486,4	11.102,8	10.949,5	9.537,8	9.684,3	9.473,2	9.712,8	9.332,2	9.867,3	9.660,7	10.029,4	9.685,3	10.246,1	10.225,2	10.681,9
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	48,7	49,9	52,8	52,2	39,0	40,2	41,3	40,9	34,9	33,8	35,1	36,3	35,3	31,6	30,3	30,7
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	51.804,0	52.419,5	49.652,2	48.716,3	42.320,2	43.704,8	42.461,9	44.175,9	42.563,6	46.140,5	45.644,5	47.976,7	45.547,3	48.711,6	48.391,2	50.688,8
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	393,8	1.158,9	701,1	1.306,3	1.310,6	1.345,3	746,8	1.415,7	1.407,6	1.424,4	775,9	1.459,0	1.470,6	1.432,3	715,8	1.310,3

Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	911,4	1.177,4	935,8	1.098,3	1.105,3	1.107,2	951,8	995,4	975,8	947,7	867,5	918,7	926,4	923,0	794,5	474,8
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	35,1	49,4	42,2	44,5	43,2	37,7	32,4	32,9	30,2	35,7	41,1	45,1	44,4	44,2	35,9	20,0
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	322,8	392,8	347,3	376,1	372,9	368,5	334,6	351,2	331,4	328,8	319,6	326,8	337,1	333,9	296,2	144,3
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.663,0	2.778,5	2.026,4	2.825,1	2.831,9	2.858,7	2.065,6	2.795,2	2.744,9	2.736,6	2.004,1	2.749,6	2.778,5	2.733,3	1.842,4	1.949,3
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽¹⁾	1.015,2	1.046,7	1.059,9	1.103,3	1.121,4	1.205,8	1.203,9	1.237,3	1.214,6	1.253,6	1.246,9	1.257,0	1.238,2	1.273,1	1.226,4	1.290,9
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) ⁽²⁾	2.746,5	2.766,4	2.700,6	2.702,1	2.589,7	2.665,5	2.528,8	2.582,6	2.484,0	2.554,0	2.477,6	2.468,9	2.455,1	2.475,7	2.399,0	2.484,7
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽³⁾	2.540,4	2.654,5	2.631,7	2.657,2	2.492,5	2.537,9	2.508,9	2.545,0	2.483,4	2.505,0	2.490,4	2.485,2	2.474,4	2.512,1	2.458,6	2.481,1
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	6.302,1	6.467,6	6.392,2	6.462,6	6.203,6	6.409,1	6.241,6	6.364,9	6.182,0	6.312,6	6.214,9	6.211,1	6.167,7	6.260,9	6.083,9	6.256,7
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.435,5	1.362,1	1.247,3	1.192,8	1.456,3	1.604,2	1.681,2	1.637,5	1.711,8	1.750,1	1.562,2	1.431,5	1.665,3	1.817,7	1.773,9	1.640,8
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	2.151,5	2.357,6	2.394,4	2.116,9	2.357,6	2.671,2	2.817,7	2.603,9	2.953,9	3.124,2	3.113,7	2.752,5	3.219,7	3.510,5	3.556,9	3.171,9
Sous-total restructuration ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	3.587,0	3.719,8	3.641,7	3.309,7	3.813,9	4.275,4	4.498,8	4.241,4	4.665,7	4.874,3	4.675,9	4.183,9	4.885,0	5.328,2	5.330,8	4.812,7
Total	63.704,8	65.744,2	62.074,1	61.663,6	55.467,8	57.560,6	55.562,5	57.873,6	56.437,2	60.355,0	58.822,8	61.394,5	59.625,2	63.284,9	61.894,2	63.949,1

⁽¹⁾ Engagement entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003.

⁽²⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽³⁾ Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de personnes sans emploi, y compris dans le cadre d'une restructuration

Tableau 4b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (2)	320,6	328,8	290,3	380,8	279,8	292,2	244,2	309,2	261,9	272,1	238,9	287,3	229,9	237,7	207,5	253,4
Sous-total anciennes mesures	320,6	328,8	290,3	380,8	279,8	292,2	244,2	309,2	261,9	272,1	238,9	287,3	229,9	237,7	207,5	253,4
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	11.396,7	10.949,9	9.645,8	9.628,1	7.081,5	7.711,9	7.360,8	7.727,5	6.769,1	6.975,3	6.497,8	6.873,7	6.134,3	6.535,7	6.428,9	6.760,7
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	6.814,7	7.031,3	6.636,3	6.848,3	5.437,3	5.742,5	5.472,9	5.649,0	4.893,9	5.071,6	4.876,8	5.071,6	4.431,3	4.645,6	4.568,2	5.013,6
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	6.343,9	6.510,3	6.107,1	6.525,5	5.271,1	5.441,3	5.208,0	5.425,2	4.714,6	4.918,6	4.665,1	4.918,6	4.360,2	4.578,4	4.540,5	4.808,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 1560 jours dans une période de 90 mois	9.856,9	10.047,5	9.400,3	10.098,2	8.034,0	8.084,0	7.561,5	7.982,1	7.030,9	7.108,9	6.554,8	7.026,5	6.194,8	6.306,9	6.027,4	6.499,8
Agents de prévention et de sécurité, demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 624 jours dans une période de 36 mois	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 27 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois et moins qualifiés	-	-	-	-	-	-	539,7	2.172,2	3.837,0	6.736,0	8.335,6	10.761,3	10.377,1	12.534,6	12.847,3	15.326,2
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	3.048,6	3.070,5	2.915,2	2.891,4	2.280,7	2.361,4	2.445,1	2.610,4	2.456,4	2.668,3	2.689,1	2.854,2	2.567,4	2.680,6	2.590,2	2.633,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	11.845,4	12.022,0	11.362,5	11.946,6	9.464,4	9.622,9	9.366,0	9.986,6	9.227,8	9.801,9	9.582,5	10.308,5	9.591,9	10.200,6	10.162,0	10.968,9
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	49,7	50,2	53,2	52,7	39,4	40,2	41,8	41,2	35,0	33,9	35,2	36,5	35,4	32,0	30,7	31,1
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	49.357,5	49.683,6	46.122,3	47.992,7	37.610,4	39.006,3	37.997,8	41.596,2	38.966,8	43.316,4	43.239,0	47.852,8	43.694,4	47.516,3	47.197,2	52.044,0
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	360,0	1.081,7	659,2	1.294,9	1.222,8	1.247,1	687,8	1.385,0	1.298,3	1.324,7	708,0	1.458,1	1.576,7	1.570,7	681,3	1.471,2

Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	975,6	1.225,9	998,5	1.199,6	1.124,5	1.132,8	984,5	1.041,9	992,5	973,4	894,3	962,5	950,0	953,2	831,8	497,2
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	35,6	48,8	42,3	44,7	39,4	32,6	29,4	30,1	26,5	30,4	37,0	41,8	42,1	40,8	29,4	13,0
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	346,3	411,1	372,5	414,2	377,2	375,6	344,0	369,0	339,1	338,2	331,5	340,0	345,4	343,4	309,1	150,2
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.717,6	2.767,5	2.072,6	2.953,4	2.763,9	2.788,0	2.045,6	2.826,0	2.656,4	2.666,7	1.970,8	2.802,5	2.914,1	2.908,1	1.851,7	2.131,6
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽¹⁾	1.026,9	1.064,9	967,5	1.203,2	1.097,7	1.188,0	1.112,1	1.271,0	1.188,2	1.228,7	1.160,6	1.300,9	1.209,6	1.251,6	1.145,6	1.331,5
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) ⁽²⁾	2.783,1	2.811,8	2.440,3	3.007,6	2.534,3	2.633,4	2.346,8	2.687,0	2.422,0	2.496,4	2.273,1	2.571,1	2.382,1	2.421,1	2.199,2	2.570,8
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽³⁾	2.583,9	2.687,4	2.383,6	2.953,8	2.419,5	2.467,7	2.292,8	2.626,4	2.380,2	2.397,5	2.252,7	2.566,6	2.366,2	2.413,3	2.228,2	2.555,9
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	6.394,0	6.564,0	5.791,4	7.164,6	6.051,4	6.289,1	5.751,7	6.584,4	5.990,5	6.122,6	5.686,4	6.438,7	5.957,9	6.086,1	5.573,1	6.458,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.532,4	1.434,5	1.303,0	1.292,3	1.511,3	1.643,5	1.705,3	1.699,1	1.763,3	1.787,6	1.598,5	1.484,7	1.714,5	1.852,3	1.808,2	1.704,7
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.562,2	1.635,0	1.618,4	1.566,0	1.686,2	1.894,5	1.992,9	1.939,0	2.105,9	2.137,5	2.079,3	1.909,7	2.198,8	2.407,3	2.440,4	2.299,2
Sous-total restructuration ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	3.094,7	3.069,5	2.921,4	2.858,3	3.197,6	3.537,9	3.698,3	3.638,1	3.869,1	3.925,1	3.677,8	3.394,4	3.913,3	4.259,6	4.248,7	4.003,9
Total	60.884,2	62.413,4	57.198,0	61.349,9	49.903,0	51.913,6	49.737,6	54.953,8	51.744,6	56.302,8	54.812,8	60.775,7	56.709,6	61.007,8	59.078,2	64.890,9

⁽¹⁾ Engagement entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003.

⁽²⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽³⁾ Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réduction des cotisations patronales pour de premiers engagements

Tableau 5a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Remboursement des frais de gestion SSA (premier travailleur) ⁽¹⁾	19.217,0	19.309,3	18.771,2	18.659,3	16.563,1	19.152,7	18.651,7	20.417,4	20.164,3	20.842,0	20.244,6	19.420,6	19.230,0	20.654,3	20.234,7	20.903,1
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 et € 400 ⁽¹⁾	21.073,2	21.303,5	20.673,5	19.418,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1500 ⁽²⁾	-	-	-	1.267,2	10.226,3	11.633,9	11.107,6	11.891,3	11.596,1	11.712,6	10.849,1	11.344,7	11.143,6	11.203,5	10.479,8	10.989,2
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽³⁾	-	-	-	-	5.989,5	6.573,2	6.443,0	6.520,9	6.387,5	6.824,9	7.082,3	7.100,5	7.219,9	7.293,5	7.032,5	7.148,8
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	4.194,8	4.649,3	4.623,5	4.643,6	4.575,5	4.751,2	4.700,3	4.772,3	4.796,1	5.126,0	5.165,4	5.300,0
Premiers engagements: deuxième travailleur ⁽¹⁾	12.721,6	12.907,8	12.700,1	11.996,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	-	-	-	785,6	6.209,3	6.209,3	6.916,4	7.181,8	7.048,3	7.034,4	6.751,5	7.033,3	7.266,0	7.361,3	7.112,2	7.331,0
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	6.163,6	6.814,1	6.724,6	6.716,1	6.453,8	6.753,7	6.752,3	6.812,7	6.657,6	6.954,2	6.925,7	7.183,4
Premiers engagements: troisième travailleur ⁽¹⁾	7.399,7	7.544,3	7.344,0	6.785,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	-	-	-	703,0	4.901,2	5.537,5	5.586,3	5.734,6	5.594,7	5.671,5	5.457,2	5.532,1	5.715,9	5.789,4	5.690,0	5.838,8
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	2.660,8	2.956,8	2.872,9	2.876,0	2.776,9	2.935,9	3.034,3	3.086,6	2.985,5	3.099,4	3.025,7	3.062,1
Premiers engagements: quatrième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	841,5	1.769,9	2.460,1	3.117,3	3.658,7	4.263,2	4.440,4	4.496,1
Premiers engagements: quatrième travailleur - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	406,9	856,7	1.337,5
Premiers engagements: cinquième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	693,5	1.588,1	2.173,7	2.714,9	3.136,9	3.540,0	3.664,1	3.684,9
Premiers engagements: cinquième travailleur - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	360,9	785,2	1.212,0
Total	41.194,5	41.755,6	40.717,5	40.956,1	40.345,4	44.374,2	44.274,1	45.564,4	45.967,6	49.042,2	49.260,7	51.514,5	52.580,2	55.398,4	55.177,5	57.583,8

⁽¹⁾ Engagements du 1^{er} janvier 2004 au 30 septembre 2012. N'est plus appliqué à partir du 1^{er} janvier 2014 (voir codes plans de relance).

⁽²⁾ Au quatrième trimestre 2012: engagement au cours de ce trimestre. A partir du premier trimestre 2013: quelle que soit la date de l'engagement. Forfait augmenté de 50 euros à partir du 1^{er} trimestre 2015, quelle que soit la date de l'engagement.

⁽³⁾ Quelle que soit la date de l'engagement. Forfait augmenté de 50 euros à partir du 1^{er} trimestre 2015, quelle que soit la date de l'engagement.

⁽⁴⁾ Engagements à partir du 1^{er} janvier 2014.

⁽⁵⁾ Montants non repris dans les totaux.

Réduction des cotisations patronales pour de premiers engagements

Tableau 5b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Remboursement des frais de gestion SSA (premier travailleur)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 et € 400 ⁽¹⁾	15.492,6	15.399,0	14.690,3	14.093,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1500 ⁽²⁾	-	-	-	1.808,0	13.963,0	15.834,8	14.844,7	17.049,0	15.982,6	16.038,1	14.676,1	16.249,9	15.738,7	15.734,4	14.579,6	16.132,6
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽³⁾	-	-	-	-	6.114,8	6.637,3	6.468,0	6.764,9	6.468,5	6.896,5	7.141,9	7.350,8	7.667,0	7.700,9	7.429,3	7.729,7
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	1.780,7	1.932,4	1.931,0	1.961,7	1.904,8	1.968,8	1.965,4	2.009,9	2.257,1	2.393,9	2.437,3	2.504,5
Premiers engagements: deuxième travailleur ⁽¹⁾	5.681,2	5.652,6	5.547,8	5.327,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	-	-	-	873,0	6.321,5	7.043,6	6.943,0	7.456,3	7.142,6	7.094,3	6.816,0	7.259,8	7.715,2	7.775,6	7.517,8	7.913,7
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	2.637,4	2.847,2	2.819,0	2.839,5	2.692,4	2.802,8	2.833,5	2.880,3	3.137,5	3.253,5	3.268,7	3.402,2
Premiers engagements: troisième travailleur ⁽¹⁾	3.309,6	3.302,3	3.203,7	3.007,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	-	-	-	771,7	5.027,4	5.639,0	5.655,2	5.969,8	5.711,4	5.767,9	5.564,5	5.749,8	6.119,5	6.181,5	6.075,8	6.358,0
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	1.141,5	1.236,1	1.207,8	1.216,9	1.159,7	1.222,9	1.277,9	1.306,5	1.410,3	1.447,5	1.428,3	1.452,6
Premiers engagements: quatrième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	864,6	1.806,3	2.514,0	3.245,6	3.758,8	4.333,1	4.538,3	4.661,9
Premiers engagements: quatrième travailleur - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	168,8	359,1	561,9
Premiers engagements: cinquième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	716,1	1.620,9	2.220,3	2.827,0	3.229,7	3.621,6	3.760,9	3.821,0
Premiers engagements: cinquième travailleur - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	149,8	329,6	507,7
Total	24.483,4	24.354,0	23.441,8	25.881,7	36.986,1	41.170,5	39.868,8	43.258,1	42.642,7	45.218,5	45.009,6	48.879,5	51.033,7	52.760,7	51.724,6	55.045,7

⁽¹⁾ Engagements du 1^{er} janvier 2004 au 30 septembre 2012. N'est plus appliqué à partir du 1^{er} janvier 2014 (voir codes plans de relance).

⁽²⁾ Au quatrième trimestre 2012: engagement au cours de ce trimestre. A partir du premier trimestre 2013: quelle que soit la date de l'engagement. Forfait augmenté de 50 euros à partir du 1^{er} trimestre 2015, quelle que soit la date de l'engagement.

⁽³⁾ Quelle que soit la date de l'engagement: Forfait augmenté de 50 euros à partir du 1^{er} trimestre 2015, quelle que soit la date de l'engagement.

⁽⁴⁾ Engagements à partir du 1^{er} janvier 2014.

Réduction des cotisations patronales liées à la redistribution du travail

Tableau 6a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	4.393,8	5.042,5	4.963,6	4.907,8	4.757,5	4.683,8	5.196,7	5.024,0	3.859,3	3.753,8	3.742,6	4.223,1	4.931,3	4.768,9	4.788,5	4.959,8
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1,6	-	2,0	5,8	5,8	1,5	12,4	78,2	70,3	74,2	58,1	2,5	1,6	1,6	0,8	0,8
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	75,6	38,3	46,4	41,3	32,3	170,1	96,9	141,3	140,0	91,0	46,4	3,6	3,5	-	30,9	34,1
Total	4.471,0	5.080,8	5.012,0	4.954,9	4.795,5	4.855,4	5.306,0	5.243,5	4.069,6	3.919,0	3.847,0	4.229,1	4.936,4	4.770,5	4.820,1	4.994,7

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales liées à la redistribution du travail

Tableau 6b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1.839,9	2.097,7	2.063,5	2.062,9	1.925,5	1.914,8	2.128,3	2.074,4	1.563,5	1.535,3	1.544,2	1.749,0	2.035,8	1.982,9	2.003,5	2.087,3
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	0,7	-	0,8	2,4	2,3	0,7	5,0	33,3	30,1	31,2	24,0	1,2	0,8	0,8	0,4	0,4
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	76,2	39,9	47,4	43,1	32,3	171,8	98,0	140,6	141,2	91,7	47,7	4,0	3,7	-	31,5	34,1
Total	1.916,8	2.137,6	2.111,8	2.108,4	1.960,1	2.087,4	2.231,3	2.248,3	1.734,8	1.658,1	1.615,9	1.754,2	2.040,2	1.983,7	2.035,4	2.121,8

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales pour travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles

Tableau 7a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	137,3	154,3	174,2	183,2	256,6	313,3	330,4	448,4	678,9	767,9	834,3	1.114,2	1.229,4	1.463,6	1.416,6	1.530,0
Total	137,3	154,3	174,2	183,2	256,6	313,3	330,4	448,4	678,9	767,9	834,3	1.114,2	1.229,4	1.463,6	1.416,6	1.530,0

Réduction des cotisations patronales pour travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles

Tableau 7b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	59,3	65,8	73,7	79,1	218,2	262,4	277,8	381,9	574,9	652,0	717,9	962,6	1.055,0	1.262,3	1.228,4	1.327,5
Total	59,3	65,8	73,7	79,1	218,2	262,4	277,8	381,9	574,9	652,0	717,9	962,6	1.055,0	1.262,3	1.228,4	1.327,5

Dispense de cotisations et réduction de cotisations pour l'occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public et de contractuels subventionnés

Tableau 8a

Type de réduction	Nombres d'équivalents temps plein																
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4	
Dispense de cotisations pour les contractuels subventionnés et les remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public ⁽¹⁾	30.726,8	30.046,3	28.504,0	30.121,5	28.137,8	28.432,9	30.337,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de cotisations pour l'occupation de contractuels subventionnés intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	28.941,9	29.741,6	28.450,8	29.984,6	30.154,3	30.503,8	28.797,2	29.828,7		
Réduction de cotisations pour l'occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	381,2	456,0	440,4	436,2	436,7	430,3	418,8	416,3		
Total	30.726,8	30.046,3	28.504,0	30.121,5	28.137,8	28.432,9	30.337,7	29.323,1	30.197,6	28.891,2	30.420,8	30.593,0	30.934,1	29.216,0	30.245,0		

⁽¹⁾ Jusqu'au quatrième trimestre 2013.

⁽²⁾ D'application à partir du 1^{er} janvier 2014.

Dispense de cotisations et réduction de cotisations pour l'occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public et de contractuels subventionnés

Tableau 8b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Dispense de cotisations pour les contractuels subventionnés et les remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public ⁽¹⁾	71.961,4	72.849,3	69.732,4	87.138,7	72.394,4	73.484,8	72.813,0	90.875,8	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de cotisations pour l'occupation de contractuels subventionnés intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	64.500,5	65.426,2	62.872,5	80.072,9	68.979,1	69.629,3	65.635,9	82.858,0
Réduction de cotisations pour l'occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	886,6	1.059,1	1.162,0	1.260,3	1.045,2	1.033,2	1.184,1	1.235,8
Total	71.961,4	72.849,3	69.732,4	87.138,7	72.394,4	73.484,8	72.813,0	90.875,8	65.387,2	66.485,3	64.034,5	81.333,2	70.024,3	70.662,5	66.820,0	84.093,8

⁽¹⁾ Jusqu'au quatrième trimestre 2013.

⁽²⁾ D'application à partir du 1^{er} janvier 2014.

Réduction de cotisations patronales et personnelles spécifiques

Tableau 9a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réduction AR n° 483 (gens de maison (ouvriers et employés), domestiques)	43,9	44,0	41,5	39,5	36,9	39,6	36,4	35,1	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour le personnel de maison intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	33,9	37,2	35,5	35,6	37,9	34,3	35,0	33,8
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage (2)	206,7	252,2	247,0	234,2	202,5	208,8	192,7	225,1	211,5	230,5	-	-	-	-	-	-
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage (2)	91,2	123,1	111,1	107,4	98,8	90,0	95,4	121,7	128,3	119,0	-	-	-	-	-	-
Recherche scientifique	1.349,4	1.429,4	1.502,9	1.587,4	1.610,1	1.597,8	1.558,7	1.612,9	1.519,9	1.522,4	1.501,7	1.519,0	1.627,0	1.635,8	1.594,7	1.720,4
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants	4.643,9	4.359,4	3.576,3	4.162,9	4.475,3	4.302,7	3.572,2	4.211,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	4.499,4	4.416,9	3.768,8	4.237,3	4.356,3	4.363,5	3.692,1	4.262,7
Réduction pour les artistes	3.420,5	3.322,8	2.959,6	3.495,6	3.355,9	3.273,8	2.921,2	3.585,6	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour les artistes intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	3.204,2	3.173,1	2.791,0	3.269,7	3.180,6	3.065,2	2.663,8	3.287,0
Total	9.755,6	9.530,9	8.438,4	9.627,0	9.779,5	9.512,6	8.376,5	9.791,9	9.597,2	9.499,2	8.097,0	9.061,6	9.201,8	9.098,8	7.985,6	9.303,8

(1) D'application à partir du 1^{er} janvier 2014.(2) Depuis le 1^{er} juillet 2014, le personnel navigant des entreprises qui effectuent des travaux de dragage sur mer ne doit plus être déclaré à l'ONSS mais à la Caisse d'Aide et de Prévoyance des marins de la marine marchande.

Réduction de cotisations patronales et personnelles spécifiques

Tableau 9b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Réduction AR n° 483 [gens de maison (ouvriers et employés), domestiques]	53,5	53,5	47,4	51,2	46,2	50,3	48,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour le personnel de maison intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	37,1	39,8	37,8	50,7	49,5	46,1	44,6	47,7
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage (2)	853,5	1.076,0	1.001,3	989,7	812,8	806,4	957,0	877,6	935,9	-	-	-	-	-	-	-
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage (2)	43,6	70,7	59,3	71,0	49,8	49,2	64,6	62,2	62,0	-	-	-	-	-	-	-
Recherche scientifique	5.377,5	5.696,6	6.254,1	7.844,2	6.522,1	6.489,1	8.183,5	6.257,8	6.231,0	6.495,1	7.852,2	6.742,7	6.832,0	6.858,4	8.821,5	-
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants	3.667,2	3.570,6	3.067,2	3.518,9	3.621,1	3.551,1	3.547,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	-	-	-	-	-	-	-	3.666,0	3.686,7	3.192,8	3.595,0	3.529,6	3.617,8	3.120,2	3.595,3	-
Réduction pour les artistes	4.076,3	3.946,8	3.502,4	4.194,4	3.982,7	3.877,2	4.297,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction pour les artistes intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	-	-	-	-	-	-	-	2.198,2	2.181,0	1.873,6	2.255,9	2.168,8	2.100,7	1.827,2	2.273,4	-
Total	14.071,6	14.414,2	13.931,7	16.669,3	15.034,6	14.823,4	17.098,1	13.099,0	13.136,4	11.599,3	13.753,8	12.490,6	12.596,5	11.850,4	14.737,8	-

(1) D'application à partir du 1^{er} janvier 2014.

(2) Depuis le 1^{er} juillet 2014, le personnel navigant des entreprises qui effectuent des travaux de dragage sur mer ne doit plus être déclaré à l'ONSS mais à la Caisse d'Aide et de Prévoyance des marins de la marine marchande.

Réduction des cotisations personnelles visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 10a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	1.010.608,2	1.024.557,6	1.029.096,5	1.018.742,8	1.030.572,8	1.041.562,7	977.109,4	997.575,7	1.020.671,1	966.884,3	956.912,2	1.019.441,0	1.015.833,3	973.651,8	1.001.019,2	1.033.182,2
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	1.395,2	1.568,7	1.532,3	1.647,8	1.717,0	2.017,1	2.097,4	2.093,7	1.892,2	1.990,9	1.861,9	1.746,1	1.981,1	2.385,9	2.370,9	2.185,8
Total	1.012.003,4	1.026.126,3	1.030.628,8	1.020.390,6	1.032.289,8	1.043.579,8	979.206,8	999.669,4	1.022.563,3	968.875,2	958.774,1	1.021.187,1	1.017.814,4	976.037,7	1.003.390,1	1.035.367,9

Réduction des cotisations personnelles visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 10b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2	2013/3	2013/4	2014/1	2014/2	2014/3	2014/4	2015/1	2015/2	2015/3	2015/4
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	183.795,0	185.131,6	171.890,5	176.374,5	217.638,3	220.905,0	198.597,4	209.532,3	223.578,6	212.754,2	194.305,7	209.062,2	222.228,2	213.744,1	212.590,3	235.257,7
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	533,5	580,8	529,2	600,3	642,1	740,8	727,9	753,8	715,8	726,3	650,6	634,6	748,4	884,4	834,2	793,3
Total	184.328,6	185.712,4	172.419,7	176.974,7	218.280,4	221.645,8	199.325,2	210.286,1	224.294,4	213.480,5	194.956,3	209.696,8	222.976,6	214.628,3	213.424,5	236.050,9

B. Répartition par type de réduction

Réduction structurelle pour le quatrième trimestre 2015

Tableau 1

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total
		A	B	A+B	C	D	C+D
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	199.411	887.040,0	1.169.200,9	2.056.241,0	460.233,7	723.463,7	1.183.697,4
Total	199.411	887.040,0	1.169.200,9	2.056.241,0	460.233,7	723.463,7	1.183.697,4

⁽¹⁾ Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction des cotisations patronales pour le quatrième trimestre 2015 en raison de l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Total A+B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total C+D
Réduction pour travailleurs âgés de 54 ans et plus	54.985	91.295,8	55.859,3	147.155,1	63.449,5	40.664,9	104.114,4
Total	54.985	91.295,8	55.859,3	147.155,1	63.449,5	40.664,9	104.114,4

Réductions des cotisations patronales pour le quatrième trimestre 2015 à la suite de l'engagement de jeunes

Tableau 3

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein				Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	A+B	Total	C	D	C+D	Total
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	4.847	6.800,3	2.283,2	9.083,5	8.013,2	2.377,1	10.390,2		
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	3.642	4.000,8	1.008,4	5.009,2	4.024,3	1.016,2	5.040,5		
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et moyennement qualifiés	2.281	1.728,1	1.271,2	2.999,3	1.353,9	940,6	2.294,6		
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	10.835	7.663,8	2.345,9	10.009,7	1.280,2	548,0	1.828,3		
Total		20.193,1	6.908,7	27.101,7	14.671,6	4.881,9	19.553,5		

Réductions des cotisations patronales pour le quatrième trimestre 2015 à la suite de l'engagement de personnes sans emploi

Tableau 4

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein		Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total	
		A	B	C	D	C+D	
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer ⁽¹⁾	97	217,6	24,1	241,6	227,9	25,5	253,4
Sous-total anciennes mesures		217,6	24,1	241,6	227,9	25,5	253,4
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	5.022	3.647,4	2.927,5	6.574,8	3.795,7	2.965,0	6.760,7
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	4.273	2.721,6	2.154,1	4.875,8	2.813,8	2.199,8	5.013,6
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	4.677	2.912,9	2.347,8	5.260,7	2.671,4	2.136,6	4.808,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 1.560 jours dans une période de 90 mois	6.676	5.023,4	3.376,1	8.399,5	3.834,2	2.665,6	6.499,8
Agents de prévention et de sécurité (de moins de 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 624 jours dans une période de 36 mois	1	-	2,0	2,0	-	2,0	2,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 27 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois et moins qualifiés	8.203	7.787,0	3.342,6	11.129,5	11.034,8	4.291,4	15.326,2
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	3.677	2.014,8	1.719,2	3.734,0	1.437,8	1.195,9	2.633,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	9.373	6.361,5	4.320,4	10.681,9	6.482,0	4.486,8	10.968,9
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	1	-	30,7	30,7	-	31,1	31,1
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC)		30.468,6	20.220,2	50.688,8	32.069,7	19.974,3	52.044,0
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	140	201,1	1.109,2	1.310,3	189,2	1.282,1	1.471,2

Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	155	247,9	226,9	474,8	259,4	237,8	497,2
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	19	8,6	11,5	20,0	6,6	6,4	13,0
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	89	91,4	52,9	144,3	94,7	55,5	150,2
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC)		548,9	1.400,4	1.949,3	549,9	1.581,7	2.131,6
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽¹⁾	409	1.173,2	117,7	1.290,9	1.206,5	124,9	1.331,5
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) ⁽²⁾	555	2.221,8	262,9	2.484,7	2.292,4	278,4	2.570,8
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois)	671	2.183,4	297,7	2.481,1	2.241,0	314,9	2.555,9
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC)		5.578,4	678,3	6.256,7	5.739,9	718,2	6.458,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.104	953,1	687,7	1.640,8	991,6	713,0	1.704,7
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	2.282	2.122,2	1.049,7	3.171,9	1.524,8	774,4	2.299,2
Sous-total restructuration ("composante" GC)		3.075,3	1.737,4	4.812,7	2.516,5	1.487,4	4.003,9
Total		39.888,7	24.060,4	63.949,1	41.103,9	23.787,1	64.890,9

⁽¹⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽²⁾ Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réductions des cotisations patronales pour le quatrième trimestre 2015 à la suite de premiers engagements

Tableau 5

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein				Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	Total	A+B	C	D	Total	C+D
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 1550 ⁽¹⁾	15.850	4.927,5	6.061,7	10.989,2	7.380,2	8.752,4	16.132,6		
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 1050 ⁽¹⁾	9.375	2.913,7	4.235,1	7.148,8	3.199,1	4.530,6	7.729,7		
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 450 ⁽¹⁾	6.933	2.140,6	3.159,5	5.300,0	1.025,2	1.479,3	2.504,5		
Premiers engagements: deuxième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1050 ⁽¹⁾	10.710	3.329,6	4.001,4	7.331,0	3.654,7	4.258,9	7.913,7		
Premiers engagements: deuxième travailleur - Trimestres avec forfait de € 450 ⁽¹⁾	9.171	3.104,3	4.079,1	7.183,4	1.490,0	1.912,2	3.402,2		
Premiers engagements: troisième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1050 ⁽¹⁾	8.129	2.708,9	3.129,9	5.838,8	2.987,5	3.370,5	6.358,0		
Premiers engagements: troisième travailleur - Trimestres avec forfait de € 450 ⁽¹⁾	3.957	1.373,6	1.688,5	3.062,1	658,5	794,1	1.452,6		
Premiers engagements: quatrième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	6.169	2.082,3	2.413,8	4.496,1	2.183,9	2.478,0	4.661,9		
Premiers engagements: quatrième travailleur - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽²⁾	1.631	560,8	776,7	1.337,5	239,5	322,4	561,9		
Premiers engagements: cinquième travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	4.881	1.741,8	1.943,2	3.684,9	1.822,7	1.998,3	3.821,0		
Premiers engagements: cinquième travailleur - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽²⁾	1.396	538,9	673,2	1.212,0	228,9	278,8	507,7		
Total		25.422,0	32.161,8	57.583,8	24.870,2	30.175,5	55.045,7		

⁽¹⁾ Quelle que soit la date de l'engagement.

⁽²⁾ Quelle que soit la date de l'engagement à partir du 1^{er} janvier 2014.

Réductions des cotisations patronales pour le quatrième trimestre 2015 liées à la réorganisation du temps de travail

Tableau 6

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	Trav. Manuels		Trav. Intellectuels
		A	B	A+B	C	D	Total
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	104	2.392,8	2.567,0	4.959,8	1.040,7	1.046,6	2.087,3
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1	-	0,8	0,8	-	0,4	0,4
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	3	33,1	1,0	34,1	33,1	1,0	34,1
Total		2.425,8	2.568,8	4.994,7	1.073,9	1.048,0	2.121,8

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

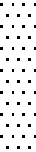
Réduction des cotisations patronales pour le quatrième trimestre 2015 en cas d'occupation de travailleurs 'tuteurs'

Tableau 7

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total
		A	B	A+B	C	D	C+D
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles	427	340,8	1.189,3	1.530,0	291,5	1.035,9	1.327,5
Total		340,8	1.189,3	1.530,0	291,5	1.035,9	1.327,5

Réduction de cotisations pour le quatrième trimestre 2015 en cas d'occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public ainsi que de contractuels subventionnés

Tableau 8

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Total A+B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total C+D
Réduction de cotisations pour l'occupation de contractuels subventionnés intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée	5.107	5.987,0	23.841,7	29.828,7	12.535,3	70.322,7	82.858,0
Réduction de cotisations pour l'occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée	14	13,8	402,5	416,3	28,9	1.206,9	1.235,8
Total		6.000,8	24.244,2	30.245,0	12.564,2	71.529,6	84.093,8

Réductions des cotisations pour le quatrième trimestre 2015 en faveur de secteurs spécifiques

Tableau 9

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein				Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	A+B	Total	C	D	C+D	Total
Réduction pour le personnel de maison (domestiques et autres) intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	50	25,6	8,2	33,8	34,2	13,5	47,7		
Recherche scientifique	13	-	1.720,4	1.720,4	-	8.821,5	8.821,5		
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	68	-	4.262,7	4.262,7	-	3.595,3	3.595,3		
Réduction pour les artistes intégrée comme réduction groupe-cible dans le système de la réduction harmonisée (1)	649	-	3.287,0	3.287,0	-	2.273,4	2.273,4		
Total		205,4	9.298,4	9.303,8	499,9	14.796,9	14.737,8		

(1) D'application à partir du 1^{er} janvier 2014.

Réduction des cotisations personnelles pour le quatrième trimestre 2015 visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 10

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total	Trav. Manuels	Trav. Intellectuels	Total
		A	B	A+B	C	D	C+D
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	177.795	583.802,8	449.379,4	1.033.182,2	130.011,5	105.246,1	235.257,7
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	1.423	1.259,4	926,4	2.185,8	459,8	333,4	793,3
Total		585.062,1	450.305,8	1.035.367,9	130.471,4	105.579,6	236.050,9

C. Répartition des réductions par branche d'activité

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Réduction structurelle des cotisations patronales (montants en milliers d'euros)

Tableau 1

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	8.738,1	1.489,3	10.227,4	4.440,2	844,9	5.285,1
Agriculture	8.058,3	1.410,4	9.468,8	4.068,7	794,6	4.863,3
Sylviculture	464,2	63,9	528,1	248,4	42,7	291,0
Pêche et aquaculture	215,5	15,0	230,6	123,1	7,6	130,8
B. Industries extractives	1.401,0	630,2	2.031,2	699,0	484,1	1.183,2
C. Industries manufacturières	239.515,9	162.359,6	401.875,5	122.922,5	119.440,2	242.362,7
Industries alimentaires, boissons, tabac	48.459,9	25.701,0	74.160,9	24.250,8	17.237,3	41.488,1
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	13.124,2	5.350,3	18.474,5	6.728,1	3.445,1	10.173,2
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	5.984,1	2.071,4	8.055,5	2.975,9	1.228,7	4.204,6
Industrie du papier et du carton	7.332,9	3.173,9	10.506,8	3.692,0	2.222,7	5.914,6
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	6.026,7	4.118,7	10.145,5	3.050,9	2.354,3	5.405,2
Cokéfaction et raffinage	405,3	2.960,0	3.365,3	405,3	3.541,0	3.946,3
Industrie chimique	14.765,5	21.493,3	36.258,8	9.164,1	18.240,9	27.404,9
Industrie pharmaceutique	5.748,6	18.349,8	24.098,3	3.029,3	15.895,0	18.924,3
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	11.729,0	6.843,9	18.572,9	5.911,3	5.071,8	10.983,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	15.798,5	7.183,2	22.981,6	7.876,1	4.988,8	12.864,9
Métallurgie	13.848,4	8.560,2	22.408,7	7.296,7	6.973,3	14.270,0
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	32.480,3	13.157,7	45.638,0	16.216,2	7.981,5	24.197,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2.888,9	7.703,5	10.592,5	1.468,4	5.963,4	7.431,8
Fabrication d'équipements électriques	5.872,3	4.745,2	10.617,5	3.007,7	3.293,1	6.300,8
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	16.340,8	11.949,6	28.290,4	8.251,9	8.224,4	16.476,3
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	20.477,0	6.560,3	27.037,2	10.409,7	9.228,2	15.337,9
Fabrication d'autres matériels de transport	2.922,3	3.010,4	5.932,7	1.470,6	1.992,2	3.462,8
Fabrication de meubles et autres industries	10.065,8	4.761,3	14.827,1	5.107,0	2.799,3	7.906,3
Réparation et installation de machines et d'équipements	5.245,6	4.665,9	9.911,6	2.610,4	3.059,3	5.669,7
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	83,0	15.551,9	15.634,9	42,2	13.830,2	13.872,4
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	7.217,3	4.411,5	11.628,8	3.509,3	2.844,6	6.353,9
Caplage, traitement et distribution d'eau	1,0	51,6	52,6	0,5	27,9	28,4
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	7.216,3	4.359,9	11.576,2	3.508,9	2.816,6	6.325,5
F. Construction	126.470,2	37.395,5	163.865,7	64.202,2	22.759,2	86.961,4
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	91.696,0	312.933,0	404.629,0	45.582,7	189.134,7	234.717,4
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	25.210,1	22.414,3	47.624,4	12.371,5	13.417,9	25.789,4
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	41.821,8	122.023,9	163.845,6	20.703,1	85.191,4	105.894,5
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	24.664,2	168.494,9	193.159,1	12.508,1	90.525,3	103.033,4
H. Transports et entreposage	76.679,4	59.583,5	136.262,9	38.384,7	35.439,6	73.824,3
Transports	55.607,5	17.590,7	73.198,2	27.677,9	11.081,9	38.759,9
Entreposage et services auxiliaires des transports	18.718,9	28.068,3	46.787,2	9.518,3	16.723,8	26.242,1
Activités de poste et de courrier	2.353,0	13.924,5	16.277,5	1.188,5	7.633,9	8.822,4
I. Hébergement et restauration	59.943,5	12.826,4	72.769,9	31.517,9	7.025,0	38.542,9
J. Information et communication	1.842,4	77.150,3	78.992,7	934,6	52.565,6	53.500,2
Édition	495,4	8.242,0	8.737,4	246,3	5.330,4	5.576,7
Production de films et de la musique, radio et télévision	415,4	5.695,8	6.111,2	222,0	3.407,6	3.629,6
Télécommunications	649,6	13.791,6	14.441,2	316,8	9.667,8	9.984,6
Activités informatiques et activités de service informatique	282,0	49.420,9	49.702,9	149,5	34.159,7	34.309,2
K. Activités financières et d'assurance	727,2	106.718,1	107.445,2	385,6	70.771,0	71.156,6
L. Activités immobilières	4.596,5	10.661,9	15.258,4	2.330,9	6.290,3	8.621,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.158,5	126.903,2	131.061,7	2.198,8	84.090,7	86.289,5
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	867,7	68.043,6	68.911,3	482,1	46.448,5	46.930,6
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.348,4	33.209,8	34.558,2	679,9	20.565,0	21.245,0
Recherche-développement scientifique	193,6	12.155,7	12.349,3	94,0	8.681,9	8.775,9
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	1.078,9	9.762,6	10.841,5	583,6	6.304,6	6.888,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	670,0	3.731,4	4.401,4	359,2	2.090,6	2.449,8
N. Activités de services administratifs et de soutien	180.671,5	90.769,7	271.441,2	95.598,5	51.369,6	146.968,2
Activités de location et location-bail	2.377,2	5.033,0	7.410,2	1.188,0	3.118,9	4.306,9
Activités liées à l'emploi	83.398,8	53.466,3	136.865,1	44.113,1	29.687,1	73.800,2
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	321,4	5.388,2	5.709,6	167,8	2.880,5	3.048,3
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	94.574,1	26.882,2	121.456,3	50.129,5	15.683,2	65.812,7
O. Administration publique	388,6	17.455,1	17.843,7	199,9	9.980,3	10.180,2
P. Enseignement	7.048,1	24.502,8	31.550,9	3.688,0	12.884,8	16.572,8
Q. Santé humaine et action sociale	53.351,1	62.373,7	115.724,8	31.864,8	17.441,5	49.306,3
Activités pour la santé humaine	2.964,9	33.580,4	36.545,3	999,6	8.716,6	9.716,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	1.492,9	12.305,2	13.798,1	385,6	2.072,5	2.458,1
Action sociale sans hébergement	48.893,3	16.488,0	65.381,4	30.479,6	6.652,4	37.132,0
R. Arts, spectacles et activités récréatives	4.863,6	13.831,7	18.695,2	2.449,6	6.994,9	9.444,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	1.770,4	9.553,3	11.323,6	864,1	4.854,8	5.718,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3.093,2	4.278,4	7.371,6	1.585,5	2.140,1	3.725,6
S. Autres activités de service	16.210,4	28.094,5	44.304,9	8.500,9	17.228,6	25.729,5
Activités des organisations associatives	1.738,9	23.207,3	24.946,2	901,8	14.606,4	15.508,2
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	845,1	1.270,8	2.115,9	415,7	686,4	1.102,0
Autres services personnels	13.626,4	3.616,4	17.242,9	7.183,4	1.935,8	9.119,3
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	932,6	1.382,1	2.314,7	528,9	753,0	1.281,8
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	505,2	2.176,9	2.682,1	252,5	1.291,0	1.543,5
Total	887.040,0	1.169.200,9	2.056.241,0	460.233,7	723.463,7	1.183.697,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de travailleurs âgés (montants en milliers d'euros)

Tableau 2

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	852,6	125,4	978,0	612,2	97,7	709,9
Agriculture	785,9	117,3	903,1	569,4	91,4	660,8
Sylviculture	46,9	7,2	54,0	28,7	5,9	34,6
Pêche et aquaculture	19,8	1,0	20,8	14,2	0,4	14,6
B. Industries extractives	172,8	31,4	204,2	118,0	23,1	141,1
C. Industries manufacturières	24.196,4	5.922,3	30.118,7	15.922,8	4.324,6	20.247,5
Industries alimentaires, boissons, tabac	5.054,8	1.301,2	6.356,0	3.350,3	939,5	4.289,8
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	1.982,1	307,6	2.289,7	1.224,4	217,4	1.441,7
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	681,4	130,2	811,7	440,6	99,4	539,9
Industrie du papier et du carton	752,5	143,9	896,4	456,8	99,5	556,2
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	659,2	282,1	941,4	451,3	203,7	655,1
Cokéfaction et raffinage	1,0	0,9	1,9	0,4	0,4	0,8
Industrie chimique	710,0	352,9	1.062,9	440,9	253,0	693,9
Industrie pharmaceutique	234,3	120,7	354,9	152,6	82,4	235,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.091,8	232,3	1.324,1	706,8	153,8	860,5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.815,3	280,4	2.095,7	1.162,0	202,7	1.364,8
Métallurgie	967,6	178,8	1.146,3	570,8	118,6	689,4
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	3.817,7	814,9	4.632,7	2.679,6	630,3	3.309,9
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	264,7	155,3	420,0	173,1	113,9	287,0
Fabrication d'équipements électriques	719,3	183,1	902,4	474,2	135,7	610,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1.565,9	400,6	1.966,5	1.033,7	288,9	1.322,6
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.481,9	158,7	1.640,6	891,6	117,9	1.009,5
Fabrication d'autres matériels de transport	434,5	235,1	669,5	315,8	200,9	516,7
Fabrication de meubles et autres industries	1.400,8	383,0	1.783,8	982,0	285,2	1.267,2
Réparation et installation de machines et d'équipements	561,6	260,6	822,2	416,0	181,5	597,5
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,5	162,8	166,4	2,6	130,0	132,6
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	876,1	147,8	1.023,9	576,0	106,2	682,2
Caplage, traitement et distribution d'eau	1,0	3,7	4,7	1,0	3,5	4,5
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	875,1	144,1	1.019,2	575,0	102,7	677,7
F. Construction	11.671,7	1.829,6	13.501,2	7.695,9	1.370,8	9.066,7
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	9.827,7	21.315,2	31.142,9	6.898,7	15.285,0	22.183,7
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	2.343,1	1.503,1	3.846,2	1.653,7	1.090,1	2.743,8
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4.767,2	6.447,3	11.214,5	3.327,1	4.768,9	8.096,1
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	2.717,5	13.364,8	16.082,2	1.917,9	9.426,0	11.343,9
H. Transports et entreposage	12.399,9	2.835,9	15.235,7	9.078,6	1.974,4	11.053,0
Transports	10.519,5	835,4	11.354,9	7.749,7	597,9	8.347,5
Entreposage et services auxiliaires des transports	1.535,8	1.352,6	2.888,4	1.078,6	945,6	2.024,3
Activités de poste et de courrier	344,6	647,9	992,5	250,2	430,9	681,1
I. Hébergement et restauration	4.693,7	958,2	5.651,9	3.501,2	718,6	4.219,8
J. Information et communication	219,4	1.182,6	1.402,0	157,5	885,6	1.043,1
Édition	62,6	290,2	352,7	41,2	224,9	266,1
Production de films et de la musique, radio et télévision	43,9	84,2	128,1	33,2	67,3	100,4
Télécommunications	75,7	230,5	306,2	55,8	182,0	237,7
Activités informatiques et activités de service informatique	37,2	577,8	615,0	27,3	411,5	438,8
K. Activités financières et d'assurance	140,6	5.839,7	5.980,4	104,2	4.219,4	4.323,5
L. Activités immobilières	1.156,9	715,1	1.872,1	911,2	550,3	1.461,5
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	504,1	4.547,0	5.051,1	374,2	3.451,1	3.825,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	193,9	2.816,7	3.010,5	147,5	2.130,3	2.277,8
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	118,1	1.040,6	1.158,6	86,4	797,3	883,7
Recherche-développement scientifique	16,8	142,8	159,5	10,7	105,6	116,2
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	91,0	416,7	507,6	66,1	319,7	385,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	84,4	130,4	214,8	63,6	98,3	161,9
N. Activités de services administratifs et de soutien	15.823,9	3.835,0	19.658,8	11.182,0	2.783,3	13.965,3
Activités de location et location-bail	227,8	206,1	433,9	167,9	149,2	317,1
Activités liées à l'emploi	4.490,4	1.938,9	6.429,2	3.004,8	1.371,1	4.375,9
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	102,6	305,3	407,9	87,8	239,4	327,2
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	11.003,1	1.384,6	12.387,7	7.921,6	1.023,6	8.945,1
O. Administration publique	104,1	1.598,4	1.702,4	71,8	1.059,6	1.131,4
P. Enseignement	1.882,4	1.519,2	3.401,6	1.397,1	1.174,6	2.571,7
Q. Santé humaine et action sociale	4.289,9	467,4	4.757,3	3.015,1	350,0	3.365,1
Activités pour la santé humaine	210,6	42,5	253,1	147,1	32,5	179,5
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	63,8	18,7	82,5	52,8	14,6	67,4
Action sociale sans hébergement	4.015,4	406,2	4.421,6	2.815,2	302,9	3.118,1
R. Arts, spectacles et activités récréatives	441,0	614,4	1.055,3	327,9	493,6	821,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	133,8	444,8	578,6	100,7	364,7	465,4
Activités sportives, récréatives et de loisirs	307,2	169,6	476,7	227,2	128,9	356,1
S. Autres activités de service	1.736,2	1.703,8	3.440,1	1.261,2	1.252,5	2.513,7
Activités des organisations associatives	392,1	1.396,2	1.788,3	293,7	1.020,6	1.314,3
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	74,6	58,3	132,9	51,6	44,5	96,2
Autres services personnels	1.269,5	249,4	1.518,9	915,8	187,4	1.103,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	174,0	291,8	465,7	132,9	244,5	377,4
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	129,2	216,4	345,5	108,5	169,9	278,4
Total	91.295,8	55.859,3	147.155,1	63.449,5	40.664,9	104.114,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement ou occupation de jeunes (montants en milliers d'euros)

Tableau 3

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	341,7	4,5	346,2	146,7	2,9	149,6
Agriculture	309,8	4,5	314,3	127,3	2,9	130,2
Sylviculture	23,8	-	23,8	13,4	-	13,4
Pêche et aquaculture	8,2	-	8,2	6,0	-	6,0
B. Industries extractives	4,1	-	4,1	2,4	-	2,4
C. Industries manufacturières	1.795,2	215,6	2.010,8	1.386,7	94,8	1.481,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	553,5	166,7	720,2	385,5	65,6	451,1
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	90,4	3,7	94,1	98,8	0,8	99,6
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	96,6	2,9	99,4	73,1	1,2	74,3
Industrie du papier et du carton	29,7	1,3	31,0	33,1	0,7	33,9
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	19,9	5,4	25,3	16,9	2,4	19,3
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	25,6	3,4	29,1	31,0	2,4	33,4
Industrie pharmaceutique	3,3	1,0	4,3	2,9	0,4	3,3
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	65,7	0,9	66,6	70,3	0,4	70,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	77,7	6,0	83,6	61,1	4,2	65,3
Métallurgie	19,2	-	19,2	20,8	-	20,8
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	394,6	6,3	400,8	282,0	5,3	287,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10,9	2,6	13,5	7,4	1,4	8,8
Fabrication d'équipements électriques	25,6	3,4	29,0	22,1	2,9	25,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	91,1	6,1	97,2	65,7	3,3	69,1
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	57,4	-	57,4	66,9	-	66,9
Fabrication d'autres matériels de transport	11,2	1,0	12,2	7,0	0,4	7,4
Fabrication de meubles et autres industries	152,9	4,0	156,9	97,1	2,2	99,3
Réparation et installation de machines et d'équipements	70,2	1,0	71,2	44,9	1,0	45,9
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,0	1,0	2,0	0,0	1,5	1,5
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	54,8	9,7	64,5	59,1	6,9	66,1
Caplage, traitement et distribution d'eau	6,0	4,0	10,0	6,3	2,2	8,5
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	48,8	5,7	54,5	52,8	4,7	57,6
F. Construction	5.439,5	68,0	5.507,4	2.868,1	39,2	2.907,3
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.193,8	3.966,0	6.159,8	990,4	2.434,8	3.425,2
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.040,7	81,0	1.121,7	353,3	37,6	390,9
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	382,2	206,6	588,9	291,3	148,8	440,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	770,8	3.678,4	4.449,2	345,7	2.248,3	2.594,1
H. Transports et entreposage	451,2	66,0	517,2	471,3	70,5	541,8
Transports	279,6	21,4	301,0	294,9	16,8	311,7
Entreposage et services auxiliaires des transports	148,8	36,7	185,5	151,1	45,5	196,7
Activités de poste et de courrier	22,8	7,9	30,7	25,2	8,3	33,5
I. Hébergement et restauration	1.961,1	78,0	2.039,1	1.174,0	41,8	1.215,8
J. Information et communication	5,2	63,7	68,9	3,9	50,4	54,3
Édition	1,0	3,6	4,6	1,0	3,1	4,1
Production de films et de la musique, radio et télévision	1,8	5,9	7,7	1,3	3,5	4,9
Télécommunications	0,9	11,7	12,6	0,4	14,7	15,1
Activités informatiques et activités de service informatique	1,5	42,5	44,0	1,2	29,1	30,3
K. Activités financières et d'assurance	3,3	51,1	54,4	1,8	41,8	43,6
L. Activités immobilières	17,2	26,3	43,5	11,7	14,0	25,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	42,3	123,6	165,9	29,2	84,2	113,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	2,8	65,1	67,9	2,6	40,5	43,1
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	13,3	19,6	32,8	7,9	14,5	22,4
Recherche-développement scientifique	1,9	4,0	5,9	2,2	2,8	5,0
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	10,9	24,4	35,3	8,0	22,6	30,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	13,5	10,5	24,0	8,5	3,8	12,2
N. Activités de services administratifs et de soutien	5.468,3	1.531,8	7.000,1	6.260,3	1.460,1	7.720,4
Activités de location et location-bail	36,4	8,6	45,0	26,3	3,0	29,4
Activités liées à l'emploi	4.290,0	1.456,3	5.746,3	5.358,3	1.396,6	6.754,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	2,0	15,1	17,0	1,4	11,1	12,5
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1.140,0	51,8	1.191,8	874,3	49,4	923,7
O. Administration publique	34,6	21,3	55,9	41,7	15,5	57,2
P. Enseignement	41,1	17,0	58,1	45,7	12,5	58,2
Q. Santé humaine et action sociale	1.069,1	387,4	1.456,5	742,7	306,0	1.048,7
Activités pour la santé humaine	88,9	78,8	167,7	82,2	64,9	147,1
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	146,0	214,1	360,1	114,4	168,9	283,3
Action sociale sans hébergement	834,2	94,5	928,7	546,0	72,2	618,3
R. Arts, spectacles et activités récréatives	129,9	98,8	228,6	65,3	87,4	152,7
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	28,2	19,9	48,1	21,1	15,6	36,7
Activités sportives, récréatives et de loisirs	101,7	78,9	180,6	44,2	71,7	115,9
S. Autres activités de service	1.137,0	178,0	1.315,0	370,2	116,6	486,8
Activités des organisations associatives	37,4	71,7	109,1	38,8	65,7	104,5
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	19,1	2,9	21,9	7,6	1,8	9,4
Autres services personnels	1.080,5	103,5	1.183,9	323,9	49,1	373,0
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	2,8	-	2,8	0,4	-	0,4
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
Total	20.193,1	6.908,7	27.101,7	14.671,6	4.881,9	19.553,5

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Réinsertion de chômeurs difficiles à placer engagés avant le 1/01/2004 (montants en milliers d'euros)

Tableau 4a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
H. Transports et entreposage	-	-	-	-	-	-
Transports	-	-	-	-	-	-
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	-	-	-	-	-
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	-	-	-	-	-	-
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	1,8	-	1,8	2,0	-	2,0
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-	-
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	-	-	-	-	-
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	1,7	-	1,7	1,8	-	1,8
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1,7	-	1,7	1,8	-	1,8
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	1,8	3,8	5,6	2,0	4,0	6,0
Q. Santé humaine et action sociale	209,3	19,3	228,5	219,1	20,5	239,6
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	-	-	-	-	-
Action sociale sans hébergement	209,3	19,3	228,5	219,1	20,5	239,6
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	-	-	-	-	-	-
Activités des organisations associatives	-	-	-	-	-	-
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	217,6	24,1	241,6	227,9	25,5	253,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Chômeurs de longue durée (montants en milliers d'euros)

Tableau 4b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	213,1	29,2	242,3	220,0	27,5	247,5
Agriculture	186,9	26,5	213,3	189,8	24,7	214,4
Sylviculture	23,4	2,7	26,1	27,4	2,9	30,3
Pêche et aquaculture	2,9	-	2,9	2,8	-	2,8
B. Industries extractives	29,1	2,0	31,1	37,5	1,4	38,9
C. Industries manufacturières	2.427,7	910,5	3.338,2	2.708,9	853,9	3.562,8
Industries alimentaires, boissons, tabac	623,5	311,0	934,5	688,9	299,4	988,3
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	121,1	38,2	159,3	126,3	35,9	162,2
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	93,2	18,5	111,6	104,2	15,8	120,0
Industrie du papier et du carton	40,5	10,5	51,0	42,2	10,5	52,7
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	70,8	64,6	135,4	73,1	60,9	134,1
Cokéfaction et raffinage	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Industrie chimique	61,8	46,7	108,5	66,5	43,5	110,0
Industrie pharmaceutique	18,1	25,1	43,2	17,2	21,2	38,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	96,0	30,3	126,2	106,9	27,7	134,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	152,4	28,7	181,1	167,7	27,1	194,9
Métallurgie	50,9	12,2	63,1	59,8	10,6	70,3
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	486,7	120,3	607,1	562,4	113,5	675,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	26,5	17,2	43,7	27,0	14,5	41,4
Fabrication d'équipements électriques	35,7	18,7	54,5	38,4	17,6	56,1
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	127,1	59,8	186,9	147,4	53,7	201,1
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	143,5	19,4	163,0	170,7	18,9	189,6
Fabrication d'autres matériels de transport	61,5	6,1	67,6	68,0	6,5	74,5
Fabrication de meubles et autres industries	152,1	51,0	203,1	167,8	48,1	215,9
Réparation et installation de machines et d'équipements	66,0	31,4	97,4	74,4	28,1	102,5
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,6	54,0	54,6	0,9	53,3	54,2
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	130,6	36,0	166,6	130,7	36,3	167,0
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	130,6	36,0	166,6	130,7	36,3	167,0
F. Construction	3.264,1	550,7	3.814,8	3.874,5	537,0	4.411,5
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.388,0	7.564,8	9.952,8	2.571,4	7.550,7	10.122,1
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	600,2	279,9	880,1	683,2	272,0	955,2
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	855,5	1.165,4	2.020,9	910,9	1.111,8	2.022,7
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	932,3	6.119,5	7.051,8	977,4	6.166,9	7.144,3
H. Transports et entreposage	2.353,7	514,8	2.868,5	2.286,7	508,9	2.795,6
Transports	1.800,9	171,0	1.971,9	1.702,5	163,5	1.866,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	393,9	179,4	573,3	409,5	177,6	587,1
Activités de poste et de courrier	158,9	164,5	323,4	174,7	167,8	342,6
I. Hébergement et restauration	2.608,5	217,8	2.826,3	2.905,2	210,7	3.115,9
J. Information et communication	41,8	630,9	672,7	41,8	615,0	656,7
Édition	1,5	37,5	39,1	1,4	35,1	36,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	21,3	51,6	72,9	20,1	47,6	67,7
Télécommunications	7,8	61,1	68,8	7,8	60,3	68,1
Activités informatiques et activités de service informatique	11,2	480,8	492,0	12,4	472,0	484,4
K. Activités financières et d'assurance	16,7	393,8	410,5	17,2	372,3	389,5
L. Activités immobilières	163,2	253,3	416,5	158,4	241,2	399,6
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	189,6	1.242,6	1.432,2	185,7	1.160,2	1.345,9
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	40,6	680,7	721,4	38,2	622,0	660,2
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	40,9	290,2	331,1	41,1	272,0	313,2
Recherche-développement scientifique	11,0	38,7	49,7	10,5	39,7	50,3
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	57,0	175,1	232,1	57,9	173,9	231,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	40,1	57,8	97,9	37,8	52,6	90,4
N. Activités de services administratifs et de soutien	11.216,6	3.253,0	14.469,6	12.003,7	3.272,3	15.276,0
Activités de location et location-bail	76,2	68,7	144,8	80,5	64,9	145,4
Activités liées à l'emploi	6.234,0	2.536,9	8.770,9	6.958,0	2.569,5	9.527,5
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	10,2	70,8	81,0	9,7	67,6	77,3
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	4.896,3	576,6	5.472,9	4.955,5	570,3	5.525,7
O. Administration publique	5,2	204,8	210,0	5,6	201,6	207,2
P. Enseignement	534,0	452,5	986,4	508,4	439,9	948,2
Q. Santé humaine et action sociale	3.943,5	2.998,7	6.942,2	3.451,6	3.008,7	6.460,2
Activités pour la santé humaine	516,8	938,5	1.455,3	561,6	916,3	1.477,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	835,1	1.265,8	2.101,0	869,9	1.303,0	2.172,9
Action sociale sans hébergement	2.591,6	794,3	3.386,0	2.020,1	789,4	2.809,5
R. Arts, spectacles et activités récréatives	248,5	366,6	615,1	238,7	363,2	601,9
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	83,5	221,7	305,3	75,9	218,3	294,2
Activités sportives, récréatives et de loisirs	165,0	144,8	309,8	162,8	145,0	307,7
S. Autres activités de service	677,7	502,0	1.179,7	707,3	482,7	1.190,1
Activités des organisations associatives	91,4	331,9	423,3	93,0	308,3	401,4
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	29,4	18,7	48,2	33,1	20,9	54,0
Autres services personnels	556,9	151,4	708,3	581,2	153,5	734,7
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	14,6	24,5	39,1	14,3	22,5	36,8
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	1,9	17,9	19,8	1,4	15,1	16,5
Total	30.468,6	20.220,2	50.688,8	32.069,7	19.974,3	52.044,0

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Programmes de transition professionnelle (montants en milliers d'euros)

Tableau 4c

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
H. Transports et entreposage	7,2	-	7,2	8,1	-	8,1
Transports	7,2	-	7,2	8,1	-	8,1
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	-	-	-	-	-
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	9,2	-	9,2	9,5	-	9,5
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	14,1	1,0	15,1	14,7	1,0	15,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-	-
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	-	-	-	-	-
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	10,8	108,2	118,9	9,8	104,1	113,9
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	-	102,6	102,6	-	98,7	98,7
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	8,8	3,3	12,1	7,8	2,9	10,7
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	2,0	2,3	4,3	2,0	2,4	4,4
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	184,0	1.056,7	1.240,8	184,9	1.247,6	1.432,5
Q. Santé humaine et action sociale	246,3	145,1	391,4	247,6	145,6	393,2
Activités pour la santé humaine	18,8	9,2	28,0	19,5	9,8	29,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	19,1	13,6	32,7	16,9	13,9	30,8
Action sociale sans hébergement	208,4	122,3	330,7	211,2	122,0	333,2
R. Arts, spectacles et activités récréatives	41,9	26,3	68,2	42,7	26,2	68,9
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	23,9	19,4	43,3	25,6	19,5	45,1
Activités sportives, récréatives et de loisirs	18,1	6,9	25,0	17,1	6,7	23,8
S. Autres activités de service	35,4	63,2	98,5	32,5	57,3	89,7
Activités des organisations associatives	35,4	63,2	98,5	32,5	57,3	89,7
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	548,9	1.400,4	1.949,3	549,9	1.581,7	2.131,6

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Economie d'insertion sociale (montants en milliers d'euros)

Tableau 4d

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	6,7	-	6,7	7,2	-	7,2
Agriculture	2,4	-	2,4	2,4	-	2,4
Sylviculture	4,4	-	4,4	4,8	-	4,8
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	56,6	4,8	61,4	58,9	5,5	64,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	31,2	3,0	34,2	32,2	3,5	35,7
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	6,1	1,0	7,1	6,6	1,0	7,6
Industrie du papier et du carton	2,3	-	2,3	2,3	-	2,3
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2,8	-	2,8	2,9	-	2,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,9	-	1,9	2,1	-	2,1
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	8,9	0,8	9,7	9,3	1,0	10,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0,7	-	0,7	0,9	-	0,9
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1
Réparation et installation de machines et d'équipements	2,6	-	2,6	2,7	-	2,7
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	102,5	6,0	108,4	106,2	6,0	112,2
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	102,5	6,0	108,4	106,2	6,0	112,2
F. Construction	48,9	4,2	53,1	51,9	4,2	56,1
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	59,4	16,3	75,7	60,9	16,4	77,3
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	4,8	-	4,8	5,0	-	5,0
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	26,9	0,8	27,7	27,8	1,0	28,8
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	27,6	15,5	43,1	28,1	15,4	43,5
H. Transports et entreposage	24,3	20,9	45,2	24,2	21,5	45,6
Transports	22,1	0,5	22,6	21,7	0,5	22,2
Entreposage et services auxiliaires des transports	2,2	20,4	22,5	2,4	21,0	23,4
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	62,4	-	62,4	64,2	-	64,2
J. Information et communication	-	2,8	2,8	-	3,0	3,0
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	2,8	2,8	-	3,0	3,0
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	19,8	2,3	22,1	20,1	2,5	22,6
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	0,4	0,4	-	0,4	0,4
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	0,4	0,4	-	0,4	0,4
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	1.454,3	40,3	1.494,6	1.545,0	41,6	1.586,6
Activités de location et location-bail	9,8	3,3	13,1	11,0	3,5	14,5
Activités liées à l'emploi	735,0	17,4	752,4	780,1	17,9	798,0
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	709,5	19,6	729,1	754,0	20,2	774,1
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	85,0	49,2	134,1	89,0	52,1	141,2
Q. Santé humaine et action sociale	3.464,3	491,8	3.956,1	3.509,9	522,7	4.032,5
Activités pour la santé humaine	-	1,9	1,9	-	1,9	1,9
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	31,2	-	31,2	30,1	-	30,1
Action sociale sans hébergement	3.433,0	489,9	3.922,9	3.479,8	520,7	4.000,5
R. Arts, spectacles et activités récréatives	32,2	6,3	38,6	33,6	6,5	40,1
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	31,3	6,3	37,6	32,6	6,5	39,1
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
S. Autres activités de service	162,0	33,1	195,2	168,8	35,9	204,8
Activités des organisations associatives	58,6	30,6	89,2	60,1	33,4	93,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	103,5	2,5	106,0	108,7	2,5	111,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	5.578,4	678,3	6.256,7	5.739,9	718,2	6.458,1

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de travailleurs ayant été victimes d'une restructuration (montants en milliers d'euros)

Tableau 4e

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	5,7	5,5	11,2	4,1	4,2	8,3
Agriculture	5,7	5,5	11,2	4,1	4,2	8,3
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	1,0	-	1,0	0,4	-	0,4
C. Industries manufacturières	990,7	270,3	1.261,0	778,8	230,1	1.008,9
Industries alimentaires, boissons, tabac	124,3	36,7	161,0	104,4	30,2	134,6
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	64,1	12,4	76,5	45,0	11,3	56,4
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	20,4	8,5	28,9	17,0	7,3	24,3
Industrie du papier et du carton	27,8	8,1	35,9	19,9	6,5	26,4
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	34,4	12,3	46,7	27,7	8,9	36,6
Cokéfaction et raffinage	-	0,8	0,8	-	1,0	1,0
Industrie chimique	35,3	14,5	49,7	27,1	14,3	41,3
Industrie pharmaceutique	12,5	10,5	23,0	9,0	9,7	18,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	43,8	19,3	63,0	36,8	17,0	53,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	74,1	10,5	84,6	53,1	9,8	62,9
Métallurgie	25,6	6,9	32,6	19,3	6,6	25,9
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	207,9	52,0	259,9	171,5	43,3	214,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	11,3	3,5	14,8	11,6	3,8	15,4
Fabrication d'équipements électriques	16,8	7,4	24,2	12,9	5,1	18,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	77,7	19,0	96,7	64,2	17,4	81,5
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	126,7	10,0	136,7	102,2	9,1	111,3
Fabrication d'autres matériels de transport	4,9	4,0	8,9	3,3	2,2	5,5
Fabrication de meubles et autres industries	29,0	15,4	44,4	21,0	14,5	35,5
Réparation et installation de machines et d'équipements	54,3	18,6	72,9	33,1	11,9	44,9
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	10,3	10,3	-	8,8	8,8
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	14,8	10,2	25,0	11,4	7,4	18,9
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	14,8	9,2	24,0	11,4	7,0	18,5
F. Construction	422,0	62,2	484,2	320,8	53,6	374,4
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	264,0	487,7	751,7	203,2	403,0	606,2
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	52,1	34,7	86,8	41,8	28,9	70,7
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	151,5	196,8	348,3	117,8	162,6	280,5
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	60,4	256,2	316,6	43,6	211,5	255,0
H. Transports et entreposage	196,9	99,9	296,8	140,1	83,9	224,1
Transports	154,4	24,0	178,4	107,8	17,8	125,7
Entreposage et services auxiliaires des transports	38,2	50,3	88,4	29,6	44,5	74,2
Activités de poste et de courrier	4,4	25,6	30,0	2,7	21,6	24,2
I. Hébergement et restauration	94,7	18,7	113,4	80,9	14,1	95,0
J. Information et communication	6,2	66,5	72,7	4,3	54,5	58,7
Édition	2,3	13,4	15,6	2,1	10,7	12,8
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	2,0	2,0	-	1,4	1,4
Télécommunications	1,0	3,2	4,2	0,4	2,5	2,9
Activités informatiques et activités de service informatique	3,0	47,9	50,9	1,8	39,8	41,6
K. Activités financières et d'assurance	3,7	37,8	41,5	3,1	29,9	32,9
L. Activités immobilières	4,4	8,0	12,3	3,4	7,3	10,6
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20,4	127,8	148,2	14,3	112,7	127,0
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	3,9	45,3	49,2	2,8	40,8	43,6
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	5,1	60,5	65,7	4,2	51,3	55,6
Recherche-développement scientifique	0,9	3,5	4,4	0,4	2,9	3,3
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	2,5	10,5	13,0	2,4	9,7	12,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	8,0	8,0	16,0	4,5	7,9	12,4
N. Activités de services administratifs et de soutien	878,1	305,3	1.183,4	832,3	304,0	1.136,3
Activités de location et location-bail	5,0	6,7	11,7	5,0	6,2	11,3
Activités liées à l'emploi	590,2	252,2	842,4	594,1	257,3	851,4
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0,2	7,7	7,9	0,2	6,2	6,4
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	282,8	38,6	321,4	233,0	34,3	267,2
O. Administration publique	2,0	16,6	18,6	1,4	13,0	14,4
P. Enseignement	32,7	40,5	73,2	23,0	32,2	55,3
Q. Santé humaine et action sociale	100,9	115,5	216,4	70,9	89,4	160,3
Activités pour la santé humaine	16,6	38,0	54,6	12,6	29,7	42,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	17,0	17,9	34,9	12,6	14,1	26,7
Action sociale sans hébergement	67,4	59,6	127,0	45,6	45,6	91,3
R. Arts, spectacles et activités récréatives	4,3	10,9	15,2	3,6	8,5	12,1
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	0,8	7,5	8,3	1,0	6,4	7,4
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3,5	3,5	7,0	2,6	2,1	4,7
S. Autres activités de service	32,8	41,8	74,6	20,4	29,6	50,1
Activités des organisations associatives	2,3	32,6	34,9	2,2	22,4	24,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	0,6	4,3	4,9	0,6	3,5	4,1
Autres services personnels	29,9	4,9	34,8	17,7	3,7	21,4
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	0,9	0,9	-	0,4	0,4
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
Total	3.075,3	1.737,4	4.812,7	2.516,5	1.487,4	4.003,9

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Premiers engagements (montants en milliers d'euros)

Tableau 5

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	812,3	101,3	913,6	741,0	92,7	833,7
Agriculture	760,1	88,1	848,1	690,0	80,3	770,3
Sylviculture	43,8	8,4	52,1	42,8	7,6	50,4
Pêche et aquaculture	8,5	4,9	13,3	8,3	4,8	13,0
B. Industries extractives	11,3	2,7	14,0	9,3	2,5	11,8
C. Industries manufacturières	2.099,3	1.041,7	3.141,0	1.996,8	981,5	2.978,3
Industries alimentaires, boissons, tabac	580,8	358,2	939,1	559,9	318,5	878,5
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	91,3	28,1	119,4	85,4	27,5	112,8
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	84,9	20,8	105,7	78,2	19,9	98,1
Industrie du papier et du carton	5,4	5,7	11,2	4,5	6,1	10,5
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	63,5	88,3	151,7	60,3	92,1	152,4
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	21,8	43,9	65,8	16,2	45,4	61,6
Industrie pharmaceutique	1,0	33,2	34,2	0,5	31,0	31,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	37,3	21,3	58,6	33,1	19,1	52,3
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	88,8	25,8	114,6	81,0	23,7	104,7
Métallurgie	24,0	1,0	25,0	21,0	0,5	21,5
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	567,2	122,3	689,5	548,1	114,7	662,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	7,8	27,1	34,9	4,7	26,9	31,6
Fabrication d'équipements électriques	26,8	19,7	46,5	26,7	19,3	46,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	66,9	34,8	101,6	65,8	35,8	101,6
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	17,9	9,7	27,6	16,0	8,5	24,6
Fabrication d'autres matériels de transport	11,4	14,3	25,7	10,0	9,7	19,7
Fabrication de meubles et autres industries	235,3	78,4	313,7	215,2	75,4	290,6
Réparation et installation de machines et d'équipements	167,3	109,1	276,4	170,3	107,5	277,8
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,5	45,4	54,9	6,7	41,2	47,9
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	126,8	45,6	172,4	111,4	39,6	151,0
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	126,8	45,6	172,4	111,4	39,6	151,0
F. Construction	7.545,9	1.145,2	8.691,1	7.535,1	1.117,5	8.652,6
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	3.035,7	10.321,9	13.357,6	2.888,5	9.662,1	12.550,5
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.015,5	431,2	1.446,7	997,4	417,7	1.415,1
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	822,2	3.437,3	4.259,6	743,8	3.263,4	4.007,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1.197,9	6.453,4	7.651,3	1.147,3	5.981,0	7.128,3
H. Transports et entreposage	1.872,7	491,9	2.364,6	1.732,0	455,7	2.187,7
Transports	1.477,0	176,2	1.653,3	1.341,7	162,7	1.504,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	141,6	281,8	423,4	131,7	263,4	395,1
Activités de poste et de courrier	254,1	33,8	288,0	258,6	29,6	288,3
I. Hébergement et restauration	5.783,1	515,9	6.299,0	5.903,6	504,0	6.407,7
J. Information et communication	41,7	2.572,1	2.613,8	41,2	2.455,4	2.496,6
Édition	0,8	129,2	130,0	0,8	122,9	123,7
Production de films et de la musique, radio et télévision	6,8	217,6	224,4	6,5	214,1	220,6
Télécommunications	11,3	70,4	81,7	12,7	66,8	79,5
Activités informatiques et activités de service informatique	22,8	2.154,9	2.177,7	21,2	2.051,7	2.072,8
K. Activités financières et d'assurance	38,2	1.848,8	1.886,9	36,3	1.714,1	1.750,4
L. Activités immobilières	267,9	939,4	1.207,3	261,8	908,0	1.169,8
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	294,0	5.931,6	6.225,6	271,8	5.575,1	5.846,9
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	77,1	3.681,0	3.758,1	71,1	3.489,9	3.561,1
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	67,5	1.070,1	1.137,5	65,9	983,1	1.048,9
Recherche-développement scientifique	1,3	179,1	180,4	1,2	166,3	167,5
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	80,2	478,3	558,4	75,0	458,7	533,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	67,9	523,2	591,1	58,5	477,2	535,7
N. Activités de services administratifs et de soutien	1.782,3	1.307,7	3.089,9	1.699,0	1.274,2	2.973,2
Activités de location et location-bail	98,8	148,7	247,6	88,8	147,8	236,6
Activités liées à l'emploi	14,0	181,9	196,0	13,3	172,4	185,7
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	6,8	208,1	214,9	7,4	195,2	202,6
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1.662,6	768,9	2.431,6	1.589,6	758,8	2.348,3
O. Administration publique	-	176,8	176,8	-	185,2	185,2
P. Enseignement	65,1	406,6	471,7	61,6	369,4	431,1
Q. Santé humaine et action sociale	192,8	2.441,4	2.634,2	170,4	2.146,5	2.316,8
Activités pour la santé humaine	106,9	1.566,5	1.673,3	91,1	1.409,9	1.501,0
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	39,4	215,6	255,0	34,9	191,1	226,0
Action sociale sans hébergement	46,5	659,3	705,9	44,3	545,5	589,8
R. Arts, spectacles et activités récréatives	274,1	778,5	1.052,6	255,3	736,2	991,6
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	69,8	433,5	503,3	68,2	410,7	478,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs	204,3	345,0	549,3	187,1	325,5	512,7
S. Autres activités de service	1.099,1	1.466,6	2.565,7	1.082,1	1.329,1	2.411,2
Activités des organisations associatives	40,4	968,6	1.009,0	38,5	860,0	898,5
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	75,9	51,0	126,9	75,5	51,9	127,4
Autres services personnels	982,7	447,1	1.429,8	968,1	417,2	1.385,3
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	63,3	517,3	580,6	61,9	533,3	595,1
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	7,3	63,5	70,8	4,3	52,1	56,4
Total	25.422,0	32.161,8	57.583,8	24.870,2	30.175,5	55.045,7

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Redistribution du travail - mesures classiques (montants en milliers d'euros)

Tableau 6

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	38,1	317,4	355,5	17,3	128,5	145,9
Industries alimentaires, boissons, tabac	2,7	-	2,7	1,2	-	1,2
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	12,2	14,9	27,1	5,4	6,3	11,7
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	17,3	17,3	-	7,6	7,6
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	22,2	-	22,2	10,4	-	10,4
Métallurgie	0,9	277,4	278,3	0,4	111,4	111,8
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	0,8	0,8	-	0,4	0,4
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	7,0	7,0	-	2,8	2,8
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	-	106,3	106,3	-	42,7	42,7
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	25,8	810,5	836,3	10,6	330,4	341,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	10,0	513,8	523,8	4,0	209,3	213,3
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	15,8	296,7	312,5	6,6	121,1	127,6
H. Transports et entreposage	215,2	48,1	263,2	88,9	19,4	108,4
Transports	44,1	-	44,1	18,1	-	18,1
Entreposage et services auxiliaires des transports	171,1	48,1	219,2	70,8	19,4	90,2
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	40,8	1,0	41,8	36,7	1,0	37,7
J. Information et communication	-	-	627,7	-	253,3	253,3
Édition	-	627,7	627,7	-	253,3	253,3
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	0,3	167,9	168,2	0,1	68,7	68,8
L. Activités immobilières	-	-	-	-	-	-
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	99,3	2,0	101,3	41,6	0,8	42,4
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	2,0	2,0	-	0,8	0,8
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	99,3	-	99,3	41,6	-	41,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	2.004,3	110,5	2.114,8	877,7	45,2	922,9
Activités de location et location-bail	-	11,0	11,0	-	4,4	4,4
Activités liées à l'emploi	234,3	30,4	264,7	103,1	12,3	115,4
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1.770,0	69,0	1.839,0	774,6	28,5	803,1
O. Administration publique	-	186,0	186,0	-	79,6	79,6
P. Enseignement	-	1,9	1,9	-	0,8	0,8
Q. Santé humaine et action sociale	2,0	12,1	14,1	0,8	5,0	5,8
Activités pour la santé humaine	-	1,6	1,6	-	0,7	0,7
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	2,0	8,5	10,5	0,8	3,5	4,3
Action sociale sans hébergement	-	2,0	2,0	-	0,8	0,8
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	18,4	18,4	-	7,5	7,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	18,4	18,4	-	7,5	7,5
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	0,1	159,2	159,4	0,1	65,0	65,1
Activités des organisations associatives	0,1	142,7	142,8	0,1	57,9	58,0
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	16,6	16,6	-	7,1	7,1
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	2.425,8	1.941,2	4.994,7	1.073,9	1.048,0	2.121,8

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de travailleurs "tuteurs" (montants en milliers d'euros)

Tableau 7

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	59,4	41,0	100,4	49,3	33,0	82,3
Industries alimentaires, boissons, tabac	8,6	3,3	11,9	7,2	2,6	9,8
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	2,0	2,0	-	1,6	1,6
Industrie du papier et du carton	1,0	-	1,0	0,8	-	0,8
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	7,0	20,9	27,8	5,6	16,8	22,4
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	2,0	2,0	-	1,6	1,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,3	-	1,3	1,1	-	1,1
Métallurgie	1,0	-	1,0	0,8	-	0,8
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	8,9	4,0	12,9	7,2	3,2	10,4
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
Fabrication d'équipements électriques	1,0	3,1	4,1	0,8	2,4	3,2
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1,0	1,0	2,0	0,8	0,8	1,6
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	17,5	-	17,5	14,9	-	14,9
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	10,1	3,8	13,9	8,5	3,2	11,7
Réparation et installation de machines et d'équipements	2,0	-	2,0	1,6	-	1,6
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2,9	-	2,9	2,4	-	2,4
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	2,9	-	2,9	2,4	-	2,4
F. Construction	86,1	11,3	97,3	75,1	9,7	84,8
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	29,7	67,8	97,4	24,6	56,6	81,3
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	19,3	10,3	29,6	16,3	8,3	24,6
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4,0	7,0	11,0	3,2	5,6	8,8
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	6,4	50,6	56,9	5,2	42,7	47,9
H. Transports et entreposage	1,0	3,0	4,0	0,8	2,4	3,2
Transports	1,0	2,0	3,0	0,8	1,6	2,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	28,9	14,5	43,3	23,2	11,7	34,9
J. Information et communication	-	2,0	2,0	-	1,6	1,6
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	2,0	2,0	-	1,6	1,6
K. Activités financières et d'assurance	-	1,0	-	-	0,8	0,8
L. Activités immobilières	-	0,8	0,8	-	0,8	0,8
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0	4,0	5,0	0,8	3,2	4,0
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	3,0	3,0	-	2,4	2,4
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	1,0	-	1,0	0,8	-	0,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
N. Activités de services administratifs et de soutien	11,1	6,9	18,0	9,2	5,6	14,8
Activités de location et location-bail	-	4,0	4,0	-	3,2	3,2
Activités liées à l'emploi	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	0,9	0,9	-	0,8	0,8
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	11,1	1,0	12,1	9,2	0,8	10,0
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	-	106,6	106,6	-	92,6	92,6
Q. Santé humaine et action sociale	98,9	915,0	1.013,9	87,2	804,9	892,1
Activités pour la santé humaine	0,6	572,8	573,5	0,6	503,8	504,4
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	9,9	275,2	285,1	9,1	242,0	251,1
Action sociale sans hébergement	88,3	67,0	155,3	77,6	59,1	136,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	2,7	5,0	7,7	2,4	4,0	6,4
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	1,9	2,0	3,9	1,6	1,6	3,2
Activités sportives, récréatives et de loisirs	0,8	3,0	3,8	0,8	2,4	3,2
S. Autres activités de service	19,3	10,4	29,7	16,5	8,9	25,4
Activités des organisations associatives	-	9,0	9,0	-	7,5	7,5
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1,1	-	1,1	1,1	-	1,1
Autres services personnels	18,1	1,5	19,6	15,4	1,4	16,8
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	340,8	1.189,3	1.530,0	291,5	1.035,9	1.327,5

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de contractuels subventionnés (montants en milliers d'euros)

Tableau 8a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	5,5	15,0	20,5	7,6	45,1	52,6
Agriculture	5,5	15,0	20,5	7,6	45,1	52,6
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	2,8	3,5	6,3	5,6	12,0	17,7
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	1,0	1,0	-	5,4	5,4
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	1,3	1,3	-	3,6	3,6
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	0,2	0,2	-	0,7	0,7
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	1,4	1,0	2,4	2,4	2,3	4,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0,5	-	0,5	1,1	-	1,1
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	0,9	-	0,9	2,1	-	2,1
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	8,1	21,9	30,0	14,8	58,5	73,3
Captage, traitement et distribution d'eau	2,0	14,0	16,0	5,4	39,2	44,6
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	6,1	7,9	14,0	9,4	19,3	28,7
F. Construction	-	1,6	1,6	-	2,0	2,0
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	67,0	66,1	133,1	154,2	225,7	380,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1,4	-	1,4	2,9	-	2,9
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	61,2	11,8	73,0	143,9	45,5	189,4
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4,4	54,4	58,7	7,5	180,2	187,7
H. Transports et entreposage	51,0	21,4	72,4	83,3	48,6	131,9
Transports	48,0	19,9	67,9	76,1	44,4	120,5
Entreposage et services auxiliaires des transports	3,0	1,5	4,5	7,2	4,2	11,4
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	117,0	121,8	238,7	207,9	285,9	493,9
J. Information et communication	5,1	445,5	450,6	14,1	1.646,7	1.660,8
Édition	0,8	47,7	48,5	1,9	132,7	134,6
Production de films et de la musique, radio et télévision	3,3	345,0	348,3	8,9	1.345,6	1.354,4
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	1,0	52,8	53,8	3,4	168,4	171,7
K. Activités financières et d'assurance	-	7,9	7,9	-	29,1	29,1
L. Activités immobilières	342,8	392,4	735,2	904,6	1.204,0	2.108,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	37,6	375,7	413,3	75,3	1.203,1	1.278,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	6,0	126,0	132,0	14,7	425,9	440,6
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	6,5	22,6	29,0	14,8	84,6	99,4
Recherche-développement scientifique	22,5	155,7	178,2	40,0	479,7	519,8
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	2,7	71,5	74,1	5,8	212,8	218,6
N. Activités de services administratifs et de soutien	163,8	884,4	1.048,3	336,2	2.860,2	3.196,4
Activités de location et location-bail	-	3,0	3,0	-	7,0	7,0
Activités liées à l'emploi	15,6	556,5	572,1	31,3	1.905,8	1.937,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	67,7	243,9	311,7	157,8	710,2	868,0
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	80,5	81,0	161,6	147,2	237,2	384,4
O. Administration publique	73,7	665,5	739,2	191,9	2.009,4	2.201,3
P. Enseignement	228,1	4.998,8	5.226,9	461,3	13.578,2	14.039,5
Q. Santé humaine et action sociale	3.991,2	9.438,5	13.429,7	8.022,0	28.019,0	36.040,9
Activités pour la santé humaine	446,8	877,9	1.324,6	1.055,0	2.635,4	3.690,4
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	553,7	1.980,3	2.534,0	1.463,3	6.372,5	7.835,8
Action sociale sans hébergement	2.990,7	6.580,4	9.571,1	5.503,7	19.011,1	24.514,8
R. Arts, spectacles et activités récréatives	609,6	2.581,1	3.190,7	1.423,2	7.486,7	8.909,9
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	432,4	2.047,9	2.480,3	1.026,1	6.130,6	7.156,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	177,2	533,3	710,5	397,2	1.356,1	1.753,3
S. Autres activités de service	283,8	3.800,6	4.084,3	633,2	11.608,5	12.241,7
Activités des organisations associatives	266,9	3.792,1	4.059,0	611,4	11.584,6	12.196,0
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	12,9	2,3	15,2	15,6	6,8	22,5
Autres services personnels	4,0	6,2	10,2	6,1	17,1	23,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	5.987,0	23.841,7	29.828,7	12.535,3	70.322,7	82.858,0

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public (montants en milliers d'euros)

Tableau 8b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
H. Transports et entreposage	-	-	-	-	-	-
Transports	-	-	-	-	-	-
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	-	-	-	-	-
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	-	-	-	-	-	-
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	-	-	-	-	-	-
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-	-
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	-	-	-	-	-
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	2,5	10,0	12,4	6,2	46,1	52,3
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	2,5	10,0	12,4	6,2	46,1	52,3
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	-	-	-	-	-	-
O. Administration publique	11,3	392,6	403,8	22,6	1.160,9	1.183,5
P. Enseignement	-	-	-	-	-	-
Q. Santé humaine et action sociale	-	-	-	-	-	-
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	-	-	-	-	-
Action sociale sans hébergement	-	-	-	-	-	-
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	-	-	-	-	-	-
Activités des organisations associatives	-	-	-	-	-	-
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	13,8	402,5	416,3	28,9	1.206,9	1.235,8

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour les personnes ayant un bas salaire (montants en milliers d'euros)

Tableau 10a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	16.753,1	522,9	17.276,0	4.226,5	129,9	4.356,3
Agriculture	16.080,9	490,7	16.571,7	4.051,7	122,5	4.174,2
Sylviculture	456,5	28,0	484,5	119,6	6,5	126,1
Pêche et aquaculture	215,7	4,2	219,9	55,1	0,9	56,0
B. Industries extractives	429,1	36,4	465,5	25,8	5,9	31,7
C. Industries manufacturières	89.977,0	15.502,2	105.479,1	10.934,4	3.583,1	14.517,6
Industries alimentaires, boissons, tabac	25.492,8	6.110,6	31.603,4	2.632,3	1.952,1	4.584,4
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	9.668,4	756,7	10.425,1	1.760,2	125,7	1.885,9
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	3.920,6	440,3	4.361,0	523,4	78,5	601,9
Industrie du papier et du carton	2.420,1	184,7	2.604,8	357,3	25,8	383,1
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	1.481,1	965,7	2.446,8	181,8	199,8	381,6
Cokéfaction et raffinage	0,6	18,0	18,6	0,0	3,2	3,2
Industrie chimique	2.097,0	747,6	2.844,6	247,7	116,9	364,5
Industrie pharmaceutique	716,5	496,1	1.212,6	124,7	72,9	197,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3.753,2	398,7	4.151,9	452,2	60,7	512,9
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3.919,1	553,7	4.472,8	388,5	94,2	482,7
Métallurgie	1.148,6	111,9	1.260,5	101,7	13,5	115,3
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	14.349,9	1.488,0	15.837,9	1.813,5	275,3	2.088,9
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.175,8	377,8	1.553,6	133,8	65,6	199,4
Fabrication d'équipements électriques	1.896,3	308,8	2.205,1	228,7	48,3	276,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4.256,2	773,3	5.029,5	441,0	121,7	562,7
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4.123,8	231,9	4.355,7	254,4	33,6	288,0
Fabrication d'autres matériels de transport	484,5	119,1	603,6	55,1	16,9	72,0
Fabrication de meubles et autres industries	7.278,2	1.077,4	8.355,6	1.039,4	218,4	1.257,8
Réparation et installation de machines et d'équipements	1.794,4	342,0	2.136,3	198,6	60,1	258,7
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	35,4	1.016,3	1.051,7	6,1	129,3	135,4
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	4.414,4	505,2	4.919,6	709,2	73,5	782,6
Caplage, traitement et distribution d'eau	24,5	48,1	72,6	1,6	2,0	3,5
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	4.389,9	457,1	4.847,0	707,6	71,5	779,1
F. Construction	38.275,6	7.595,2	45.870,8	2.934,4	1.604,3	4.538,7
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	59.939,5	153.512,9	213.452,4	10.196,3	44.561,3	54.757,7
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	12.874,1	5.551,9	18.426,1	1.680,0	1.122,9	2.802,9
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	27.509,6	24.631,9	52.141,5	4.518,8	5.000,4	9.519,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	19.555,7	123.329,1	142.884,8	3.997,5	38.438,0	42.435,5
H. Transports et entreposage	54.001,5	19.479,4	73.480,9	11.907,2	4.229,0	16.136,2
Transports	40.039,9	3.719,3	43.759,1	9.694,1	772,8	10.466,9
Entreposage et services auxiliaires des transports	11.748,2	6.234,9	17.983,0	1.591,0	838,9	2.429,8
Activités de poste et de courrier	2.213,5	9.525,3	11.738,7	622,1	2.617,3	3.239,4
I. Hébergement et restauration	52.458,7	5.261,4	57.720,2	11.278,1	729,5	12.007,7
J. Information et communication	1.036,6	15.624,2	16.660,8	231,2	2.871,6	3.102,8
Édition	76,0	1.264,2	1.340,2	24,6	226,7	251,2
Production de films et de la musique, radio et télévision	401,6	1.721,6	2.123,3	121,5	358,4	479,9
Télécommunications	333,3	2.394,8	2.728,1	25,9	350,3	376,2
Activités informatiques et activités de service informatique	225,6	10.243,6	10.469,2	59,2	1.936,2	1.995,4
K. Activités financières et d'assurance	663,0	12.200,5	12.863,6	203,1	2.206,1	2.409,2
L. Activités immobilières	3.675,8	4.315,2	7.991,0	1.132,0	1.051,7	2.183,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.485,5	34.620,5	38.106,0	1.028,3	7.502,9	8.531,1
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	881,9	19.585,7	20.467,6	313,6	4.529,0	4.842,6
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	867,9	6.759,1	7.627,0	158,9	1.220,1	1.378,9
Recherche-développement scientifique	222,3	3.084,6	3.306,9	54,5	406,7	461,1
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	912,1	3.578,6	4.490,7	310,9	912,1	1.223,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	601,3	1.612,5	2.213,8	190,4	435,0	625,5
N. Activités de services administratifs et de soutien	153.266,9	52.007,2	205.274,2	42.000,0	13.681,0	55.681,0
Activités de location et location-bail	1.501,4	1.295,5	2.797,0	311,0	250,3	561,4
Activités liées à l'emploi	67.292,3	38.282,8	105.575,1	14.935,4	10.666,3	25.601,7
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	309,9	2.551,2	2.861,1	80,0	536,2	616,2
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	84.163,4	9.877,6	94.041,0	26.673,5	2.228,1	28.901,7
O. Administration publique	4.430,2	15.198,7	19.628,9	1.184,4	2.735,8	3.920,2
P. Enseignement	11.590,9	27.782,8	39.373,7	3.673,7	3.513,5	7.187,2
Q. Santé humaine et action sociale	66.945,0	64.257,5	131.202,5	21.732,6	11.656,4	33.389,1
Activités pour la santé humaine	11.702,1	24.645,0	36.347,1	2.416,5	3.803,0	6.219,5
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	10.860,2	19.101,4	29.961,6	1.970,8	1.799,1	3.769,9
Action sociale sans hébergement	44.382,7	20.511,1	64.893,8	17.345,3	6.054,4	23.399,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	5.239,5	8.418,3	13.657,8	1.449,9	2.122,4	3.572,3
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	2.085,8	4.918,2	7.004,0	544,5	1.118,8	1.663,2
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3.153,7	3.500,1	6.653,8	905,5	1.003,6	1.909,1
S. Autres activités de service	16.082,0	9.769,4	25.851,4	4.715,6	2.322,7	7.038,3
Activités des organisations associatives	1.975,5	6.647,9	8.623,4	653,8	1.453,6	2.107,4
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	613,6	588,7	1.202,3	121,4	128,4	249,8
Autres services personnels	13.492,9	2.532,8	16.025,7	3.940,5	740,7	4.681,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	872,0	1.219,7	2.091,7	370,6	364,9	735,5
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	231,1	533,6	764,7	72,2	171,3	243,5
Total	583.802,8	449.379,4	1.033.182,2	130.011,5	105.246,1	235.257,7

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Réduction des cotisations personnelles lors du retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration (montants en milliers d'euros)

Tableau 10b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	2,2	3,1	0,3	0,8	1,1
Agriculture	1,0	2,2	3,1	0,3	0,8	1,1
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	347,0	152,2	499,2	131,4	57,3	188,7
Industries alimentaires, boissons, tabac	45,8	15,2	61,0	18,2	5,4	23,5
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	24,9	10,5	35,5	8,8	4,1	12,9
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	2,3	3,9	6,2	0,4	1,6	1,9
Industrie du papier et du carton	11,5	8,1	19,6	4,0	2,9	6,9
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	22,2	4,6	26,9	8,8	1,9	10,6
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	8,8	7,3	16,1	3,3	2,8	6,1
Industrie pharmaceutique	4,9	8,3	13,2	1,9	3,1	5,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	13,3	15,4	28,7	5,0	5,7	10,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	23,3	11,2	34,4	8,6	3,9	12,5
Métallurgie	12,8	6,0	18,8	4,7	2,4	7,1
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	52,5	27,3	79,8	19,8	10,3	30,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	9,5	3,6	13,2	3,5	1,5	4,9
Fabrication d'équipements électriques	7,5	3,9	11,5	2,9	1,6	4,5
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	40,0	9,6	49,6	15,0	3,8	18,9
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	52,3	5,0	57,3	20,4	2,1	22,5
Fabrication d'autres matériels de transport	0,9	2,0	2,8	0,3	0,7	1,0
Fabrication de meubles et autres industries	7,2	9,6	16,7	2,9	3,5	6,4
Réparation et installation de machines et d'équipements	7,3	0,7	8,0	2,9	0,3	3,2
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	3,4	3,4	-	1,2	1,2
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	5,8	2,7	8,5	2,3	1,1	3,4
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	5,8	2,7	8,5	2,3	1,1	3,4
F. Construction	155,4	32,8	188,2	53,5	12,3	65,8
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	84,7	250,4	335,1	31,7	84,2	115,9
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	14,7	17,4	32,1	5,8	6,9	12,7
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	52,6	107,5	160,1	19,4	40,3	59,8
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	17,4	125,5	142,9	6,5	37,0	43,5
H. Transports et entreposage	59,5	48,7	108,2	22,8	17,6	40,3
Transports	40,0	9,1	49,1	15,7	3,5	19,3
Entreposage et services auxiliaires des transports	16,4	34,1	50,5	6,3	12,5	18,7
Activités de poste et de courrier	3,2	5,5	8,7	0,8	1,6	2,4
I. Hébergement et restauration	24,1	2,2	26,3	8,6	0,9	9,5
J. Information et communication	2,3	41,5	43,8	0,1	15,3	15,5
Édition	2,3	6,9	9,1	0,1	2,2	2,4
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	1,6	1,6	-	0,7	0,7
Télécommunications	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Activités informatiques et activités de service informatique	-	32,0	32,0	-	12,0	12,0
K. Activités financières et d'assurance	1,4	14,8	16,2	0,6	5,4	6,0
L. Activités immobilières	1,3	7,1	8,4	0,5	2,5	3,0
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,0	70,8	77,7	2,6	26,6	29,2
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	0,9	22,5	23,5	0,4	8,0	8,3
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	2,9	36,5	39,3	1,1	14,4	15,5
Recherche-développement scientifique	0,2	-	0,2	0,0	-	0,0
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	6,7	6,7	-	2,5	2,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	3,0	5,1	8,1	1,1	1,8	2,9
N. Activités de services administratifs et de soutien	526,5	222,5	749,0	191,0	80,4	271,4
Activités de location et location-bail	1,9	3,7	5,7	0,6	1,2	1,8
Activités liées à l'emploi	422,5	193,4	615,9	158,6	69,5	228,2
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0,3	3,9	4,2	0,0	1,5	1,6
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	101,7	21,5	123,2	31,7	8,2	39,9
O. Administration publique	1,0	4,7	5,7	0,4	1,7	2,1
P. Enseignement	6,2	11,6	17,8	2,2	4,4	6,6
Q. Santé humaine et action sociale	29,2	41,6	70,8	9,5	15,3	24,8
Activités pour la santé humaine	4,8	14,7	19,5	1,6	5,3	6,9
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	6,2	3,8	10,0	1,9	1,5	3,4
Action sociale sans hébergement	18,2	23,1	41,4	6,0	8,4	14,4
R. Arts, spectacles et activités récréatives	1,4	2,3	3,7	0,3	-	1,1
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	0,8	1,7	2,5	0,3	0,7	1,0
Activités sportives, récréatives et de loisirs	0,6	0,6	1,2	0,0	0,1	0,2
S. Autres activités de service	5,7	13,9	19,6	-	5,4	7,4
Activités des organisations associatives	0,7	10,8	11,5	0,3	4,3	4,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	0,6	1,6	2,2	0,1	0,5	0,6
Autres services personnels	4,5	1,5	6,0	1,6	0,6	2,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	1,0	1,0	-	0,2	0,2
Total	1.259,4	926,4	2.185,8	457,9	332,6	793,3

D. Répartition des réductions par classe d'importance

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Réduction structurelle

Tableau 1

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	81.218,5	95.502,0	176.720,4	8,6	42.461,9	53.575,6	96.037,5	8,1
de 5 à 9 travailleurs	72.579,5	79.113,2	151.692,7	7,4	37.117,8	44.542,2	81.660,0	6,9
de 10 à 19 travailleurs	86.700,1	93.967,3	180.667,4	8,8	43.878,9	54.316,5	98.195,4	8,3
de 20 à 49 travailleurs	132.075,2	144.781,3	276.856,5	13,5	66.408,6	85.875,1	152.283,7	12,9
de 50 à 99 travailleurs	81.000,0	95.024,3	176.024,3	8,6	41.212,4	59.602,7	100.815,1	8,5
de 100 à 199 travailleurs	79.206,6	102.568,7	181.775,4	8,8	41.359,8	67.631,8	108.991,6	9,2
de 200 à 499 travailleurs	99.108,1	138.698,9	237.806,9	11,6	52.431,3	92.009,9	144.441,2	12,2
de 500 à 999 travailleurs	64.208,1	112.488,1	176.696,1	8,6	34.609,0	75.604,8	110.213,9	9,3
1.000 travailleurs et plus	190.944,0	307.057,3	498.001,2	24,2	100.754,0	190.305,0	291.059,0	24,6
Total	887.040,0	1.169.200,9	2.056.241,0	100,0	460.233,7	723.463,7	1.183.697,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de travailleurs âgés

Tableau 2

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	7.272,4	7.573,0	14.845,4	10,1	5.425,3	5.976,2	11.401,6	11,0
de 5 à 9 travailleurs	7.364,5	5.275,5	12.640,0	8,6	5.295,3	4.023,4	9.318,7	9,0
de 10 à 19 travailleurs	9.944,0	5.713,9	15.658,0	10,6	7.072,6	4.278,2	11.350,8	10,9
de 20 à 49 travailleurs	16.388,9	7.566,2	23.955,1	16,3	11.506,7	5.536,8	17.043,5	16,4
de 50 à 99 travailleurs	9.896,9	3.971,8	13.868,7	9,4	6.882,7	2.912,7	9.795,4	9,4
de 100 à 199 travailleurs	8.370,4	3.725,9	12.096,3	8,2	5.656,4	2.682,7	8.339,1	8,0
de 200 à 499 travailleurs	9.768,3	5.236,8	15.005,1	10,2	6.563,9	3.691,2	10.255,2	9,8
de 500 à 999 travailleurs	5.839,7	3.738,0	9.577,7	6,5	3.943,9	2.587,7	6.531,5	6,3
1.000 travailleurs et plus	16.450,8	13.058,1	29.508,9	20,1	11.102,6	8.976,0	20.078,6	19,3
Total	91.295,8	55.859,3	147.155,1	100,0	63.449,5	40.664,9	104.114,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement ou occupation de jeunes

Tableau 3

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	5.208,6	1.037,4	6.246,0	86,2	1.956,9	458,9	2.415,8	12,4
de 5 à 9 travailleurs	2.797,3	811,9	3.609,3	13,3	1.471,1	409,0	1.880,1	9,6
de 10 à 19 travailleurs	2.121,3	824,7	2.946,0	10,9	1.309,9	438,4	1.748,3	8,9
de 20 à 49 travailleurs	2.032,7	669,2	2.701,9	10,0	1.516,0	391,5	1.907,5	9,8
de 50 à 99 travailleurs	940,8	209,6	1.150,4	4,2	782,1	165,8	947,9	4,8
de 100 à 199 travailleurs	698,3	198,9	897,2	3,3	605,8	163,3	769,1	3,9
de 200 à 499 travailleurs	930,1	304,2	1.234,3	4,6	846,5	229,7	1.076,2	5,5
de 500 à 999 travailleurs	732,0	341,2	1.073,2	4,0	625,9	285,3	911,2	4,7
1.000 travailleurs et plus	4.731,9	2.511,5	7.243,5	26,7	5.557,5	2.339,9	7.897,4	40,4
Total	20.193,1	6.908,7	27.101,7	77,0	14.671,6	4.881,9	19.553,5	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Réinsertion de chômeurs difficiles à placer engagés avant le 1/01/2004

Tableau 4a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 5 à 9 travailleurs	4,8	-	4,8	2,0	-	-	-	-
de 10 à 19 travailleurs	3,8	0,8	4,6	1,9	5,0	1,0	6,0	2,4
de 20 à 49 travailleurs	43,0	6,4	49,4	20,5	4,0	6,4	10,4	4,1
de 50 à 99 travailleurs	69,8	3,6	73,4	30,4	45,6	4,0	49,6	19,6
de 100 à 199 travailleurs	55,7	13,3	69,0	28,5	75,0	14,0	89,0	35,1
de 200 à 499 travailleurs	27,9	-	27,9	11,6	57,7	-	57,7	22,8
de 500 à 999 travailleurs	12,5	-	12,5	5,2	29,5	-	29,5	11,7
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	11,1	-	11,1	4,4
Total	217,6	24,1	241,6	100,0	227,9	25,5	253,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Demandeurs d'emploi de longue durée

Tableau 4b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	4.189,5	4.114,1	8.303,6	16,4	4.729,5	3.974,6	8.704,1	16,7
de 5 à 9 travailleurs	3.226,9	2.675,4	5.902,2	11,6	3.523,8	2.620,2	6.144,0	11,8
de 10 à 19 travailleurs	3.208,7	2.394,0	5.602,7	11,1	3.452,4	2.310,9	5.763,3	11,1
de 20 à 49 travailleurs	3.929,2	2.646,7	6.575,9	13,0	4.089,7	2.568,6	6.658,3	12,8
de 50 à 99 travailleurs	2.251,2	1.160,8	3.412,0	6,7	2.252,8	1.113,0	3.365,8	6,5
de 100 à 199 travailleurs	1.742,9	853,7	2.596,6	5,1	1.690,3	842,3	2.532,6	4,9
de 200 à 499 travailleurs	2.430,9	1.132,8	3.563,7	7,0	2.350,1	1.109,5	3.459,6	6,6
de 500 à 999 travailleurs	1.618,4	896,3	2.514,7	5,0	1.505,3	918,0	2.423,3	4,7
1.000 travailleurs et plus	7.870,8	4.346,6	12.217,4	24,1	8.475,8	4.517,2	12.993,1	25,0
Total	30.468,6	20.220,2	50.688,8	100,0	32.069,7	19.974,3	52.044,0	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Programmes de transition professionnelle

Tableau 4c

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	11,9	5,6	17,5	0,9	11,8	5,2	16,9	0,8
de 5 à 9 travailleurs	27,3	22,8	50,1	2,6	24,8	21,9	46,7	2,2
de 10 à 19 travailleurs	80,4	40,9	121,3	6,2	79,3	39,4	118,7	5,6
de 20 à 49 travailleurs	117,6	111,0	228,5	11,7	117,9	106,8	224,7	10,5
de 50 à 99 travailleurs	155,2	75,3	230,5	11,8	157,6	72,4	229,9	10,8
de 100 à 199 travailleurs	9,7	13,4	23,0	1,2	9,6	12,6	22,2	1,0
de 200 à 499 travailleurs	19,5	6,3	25,7	1,3	21,2	6,7	27,9	1,3
de 500 à 999 travailleurs	-	4,0	4,0	0,2	-	4,9	4,9	0,2
1.000 travailleurs et plus	127,4	1.121,4	1.248,8	64,1	127,7	1.311,9	1.439,7	67,5
Total	548,9	1.400,4	1.949,3	100,0	549,9	1.581,7	2.131,6	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de personnes sans emploi - Economie d'insertion sociale

Tableau 4d

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	32,5	8,8	41,3	0,7	34,6	9,8	44,3	0,7
de 5 à 9 travailleurs	69,5	32,9	102,4	1,6	73,9	34,8	108,7	1,7
de 10 à 19 travailleurs	207,3	40,1	247,4	4,0	213,7	41,6	255,4	4,0
de 20 à 49 travailleurs	1.174,8	139,6	1.314,4	21,0	1.239,5	149,3	1.388,8	21,5
de 50 à 99 travailleurs	1.605,7	90,5	1.696,3	27,1	1.674,1	96,6	1.770,8	27,4
de 100 à 199 travailleurs	1.125,8	128,0	1.253,8	20,0	1.161,7	133,6	1.295,3	20,1
de 200 à 499 travailleurs	801,1	7,7	808,8	12,9	806,1	8,2	814,4	12,6
de 500 à 999 travailleurs	288,0	34,7	322,7	5,2	267,4	35,1	302,5	4,7
1.000 travailleurs et plus	273,7	195,9	469,6	7,5	268,7	209,2	477,8	7,4
Total	5.578,4	678,3	6.256,7	100,0	5.739,9	718,2	6.458,1	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Engagement de travailleurs ayant été victimes d'une restructuration

Tableau 4e

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	153,2	125,5	278,7	5,8	125,4	101,5	226,9	5,7
de 5 à 9 travailleurs	191,1	138,8	329,9	6,9	151,1	112,5	263,6	6,6
de 10 à 19 travailleurs	268,5	191,3	459,7	9,6	211,0	155,8	366,9	9,2
de 20 à 49 travailleurs	487,9	243,6	731,5	15,2	360,5	207,5	568,0	14,2
de 50 à 99 travailleurs	276,1	162,5	438,6	9,1	212,6	129,8	342,4	8,6
de 100 à 199 travailleurs	345,1	171,3	516,4	10,7	263,2	139,3	402,5	10,1
de 200 à 499 travailleurs	272,7	163,4	436,1	9,1	224,9	141,8	366,7	9,2
de 500 à 999 travailleurs	276,9	112,4	389,3	8,1	245,5	99,5	344,9	8,6
1.000 travailleurs et plus	803,9	428,6	1.232,5	25,6	722,3	399,7	1.122,0	28,0
Total	3.075,3	1.737,4	4.812,7	100,0	2.516,5	1.487,4	4.003,9	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Premiers engagements

Tableau 5

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	18.154,2	24.202,7	42.356,8	73,6	18.541,4	23.595,0	42.136,4	76,5
de 5 à 9 travailleurs	5.426,9	5.999,6	11.426,5	19,8	4.802,5	5.058,5	9.861,0	17,9
de 10 à 19 travailleurs	1.376,5	1.271,9	2.648,4	4,6	1.147,8	960,7	2.108,4	3,8
de 20 à 49 travailleurs	397,7	561,1	958,7	1,7	331,0	468,2	799,2	1,5
de 50 à 99 travailleurs	61,0	91,3	152,3	0,3	44,2	64,0	108,2	0,2
de 100 à 199 travailleurs	2,0	16,7	18,7	0,0	0,9	13,4	14,3	0,0
de 200 à 499 travailleurs	3,8	13,7	17,4	0,0	2,4	10,1	12,5	0,0
de 500 à 999 travailleurs	-	5,0	5,0	0,0	-	5,7	5,7	0,0
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	25.422,0	32.161,8	57.583,8	100,0	24.870,2	30.175,5	55.045,7	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Redistribution du travail - mesures classiques

Tableau 6

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	-	35,8	35,8	0,7	-	15,5	15,5	0,7
de 5 à 9 travailleurs	7,3	46,3	53,7	1,1	5,1	19,3	24,4	1,1
de 10 à 19 travailleurs	31,4	55,9	87,3	1,7	19,6	23,3	42,9	2,0
de 20 à 49 travailleurs	48,1	232,5	280,6	5,6	31,6	95,3	126,9	6,0
de 50 à 99 travailleurs	189,8	217,2	407,0	8,1	83,5	89,7	173,2	8,2
de 100 à 199 travailleurs	754,3	300,3	1.054,6	21,1	324,0	121,2	445,3	21,0
de 200 à 499 travailleurs	712,1	425,5	1.137,6	22,8	311,4	175,8	487,3	23,0
de 500 à 999 travailleurs	177,8	951,2	1.128,9	22,6	78,6	385,6	464,2	21,9
1.000 travailleurs et plus	505,1	304,2	809,3	16,2	220,0	122,2	342,1	16,1
Total	2.425,8	2.568,8	4.994,7	100,0	1.073,9	1.048,0	2.121,8	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de travailleurs "tuteurs"

Tableau 7

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	35,5	10,4	45,9	3,0	30,3	8,9	39,2	3,0
de 5 à 9 travailleurs	43,1	23,4	66,5	4,3	36,5	19,8	56,4	4,2
de 10 à 19 travailleurs	43,7	30,5	74,2	4,8	36,5	25,2	61,8	4,7
de 20 à 49 travailleurs	27,1	76,7	103,8	6,8	22,0	64,7	86,7	6,5
de 50 à 99 travailleurs	20,4	43,9	64,3	4,2	17,4	37,5	54,9	4,1
de 100 à 199 travailleurs	26,2	182,6	208,8	13,6	22,2	161,8	184,0	13,9
de 200 à 499 travailleurs	10,3	236,2	246,5	16,1	8,4	205,5	213,8	16,1
de 500 à 999 travailleurs	21,4	100,8	122,2	8,0	19,8	88,5	108,3	8,2
1.000 travailleurs et plus	113,1	484,8	597,9	39,1	98,4	424,0	522,4	39,4
Total	340,8	1.189,3	1.530,0	100,0	291,5	1.035,9	1.327,5	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de contractuels subventionnés

Tableau 8a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	274,1	2.139,4	2.413,5	8,1	554,3	5.790,4	6.344,8	7,7
de 5 à 9 travailleurs	322,4	3.180,4	3.502,8	11,7	711,4	9.339,2	10.050,6	12,1
de 10 à 19 travailleurs	628,0	3.872,5	4.500,5	15,1	1.440,4	12.083,9	13.524,3	16,3
de 20 à 49 travailleurs	1.215,5	4.642,8	5.858,3	19,6	2.591,8	14.683,1	17.274,9	20,8
de 50 à 99 travailleurs	1.037,1	2.390,2	3.427,2	11,5	2.105,7	7.415,8	9.521,5	11,5
de 100 à 199 travailleurs	901,1	1.947,6	2.848,6	9,5	1.686,9	5.920,6	7.607,5	9,2
de 200 à 499 travailleurs	745,2	1.200,1	1.945,3	6,5	1.554,9	3.645,7	5.200,5	6,3
de 500 à 999 travailleurs	179,8	699,1	879,0	2,9	406,4	2.004,8	2.411,2	2,9
1.000 travailleurs et plus	684,0	3.769,5	4.453,5	14,9	1.483,6	9.439,2	10.922,8	13,2
Total	5.987,0	23.841,7	29.828,7	100,0	12.535,3	70.322,7	82.858,0	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Occupation de remplaçants de contractuels et de statutaires dans le secteur public

Tableau 8b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 5 à 9 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 10 à 19 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 20 à 49 travailleurs	-	1,0	1,0	0,2	-	3,4	3,4	0,3
de 50 à 99 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 100 à 199 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 200 à 499 travailleurs	-	16,0	16,0	3,8	-	49,7	49,7	4,0
de 500 à 999 travailleurs	-	41,6	41,6	10,0	-	124,8	124,8	10,1
1.000 travailleurs et plus	13,8	344,0	357,7	85,9	28,9	1.029,0	1.057,9	85,6
Total	13,8	402,5	416,3	100,0	28,9	1.206,9	1.235,8	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour les personnes ayant un bas salaire - Augmentation du pouvoir d'achat

Tableau 10a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	66.551,7	56.820,3	123.372,0	11,9	14.824,7	17.816,5	32.641,2	13,9
de 5 à 9 travailleurs	50.850,5	37.947,5	88.798,0	8,6	10.571,4	10.821,7	21.393,1	9,1
de 10 à 19 travailleurs	59.315,6	39.752,1	99.067,7	9,6	12.088,6	10.780,5	22.869,1	9,7
de 20 à 49 travailleurs	87.386,7	50.781,1	138.167,8	13,4	18.253,8	11.855,1	30.109,0	12,8
de 50 à 99 travailleurs	54.861,2	29.436,0	84.297,2	8,2	12.384,3	6.011,3	18.395,5	7,8
de 100 à 199 travailleurs	49.277,1	26.864,6	76.141,6	7,4	11.234,5	5.196,5	16.431,1	7,0
de 200 à 499 travailleurs	57.058,2	36.758,2	93.816,3	9,1	13.661,4	7.429,1	21.090,5	9,0
de 500 à 999 travailleurs	35.447,4	31.167,9	66.615,3	6,4	8.969,1	6.263,8	15.232,9	6,5
1.000 travailleurs et plus	123.054,4	139.851,7	262.906,1	25,4	28.023,8	29.071,5	57.095,3	24,3
Total	583.802,8	449.379,4	1.033.182,2	100,0	130.011,55	105.246,14	235.257,7	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le quatrième trimestre 2015

Réduction des cotisations personnelles lors du retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration

Tableau 10b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	77,9	80,3	158,2	7,2	27,1	28,8	55,9	7,0
de 5 à 9 travailleurs	65,6	61,1	126,7	5,8	23,7	21,3	45,0	5,7
de 10 à 19 travailleurs	95,7	95,1	190,8	8,7	35,0	33,2	68,2	8,6
de 20 à 49 travailleurs	127,3	126,8	254,1	11,6	47,0	47,7	94,7	11,9
de 50 à 99 travailleurs	83,7	77,8	161,5	7,4	31,6	29,2	60,8	7,7
de 100 à 199 travailleurs	95,4	72,6	168,0	7,7	33,7	26,6	60,3	7,6
de 200 à 499 travailleurs	118,9	90,6	209,5	9,6	43,8	33,3	77,1	9,7
de 500 à 999 travailleurs	137,0	62,5	199,5	9,1	47,2	21,0	68,1	8,6
1.000 travailleurs et plus	457,8	259,7	717,5	32,8	170,9	92,3	263,2	33,2
Total	1.259,4	926,4	2.185,8	100,0	459,8	333,4	793,3	100,0

OFFICE NATIONAL DE SECURITE SOCIALE

Place Victor Horta, 11 – 1060 Bruxelles –) 02 509 31 11
www.onss.fgov.be